

2  
0  
1  
4

# DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE



# DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'EXERCICE 2014

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les articles L.2312-1 et L.2531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient que l'élaboration proprement dite d'un budget primitif doit être précédée d'une phase préalable constituée par le Débat d'Orientation Budgétaire à l'intérieur d'un délai de deux mois précédant son examen.

Cette délibération n'a pas de caractère décisionnel. Vous trouverez, ci-joint, récapitulées dans la brochure, les données de l'exécution du budget 2013 ainsi que les perspectives financières et l'orientation budgétaire pour 2014.

A titre d'information, le tableau prévisionnel des Autorisations de Programme et d'Engagement ainsi que les Crédits de Paiement s'y rattachant, est joint en annexe du Débat d'Orientation Budgétaire.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir prendre acte du rapport de présentation du Débat d'Orientation Budgétaire.

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

## CHAPITRE I - L'EXECUTION DU BUDGET 2013

### I - LE FONCTIONNEMENT

I - 1 - PRESENTATION GLOBALE .....	Page	8
I - 2 - EVOLUTION PAR NATURE DU BUDGET VILLE .....	Page	9

### II -L'INVESTISSEMENT

II - 1 - PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL .....	Page	11
II - 2 - EVOLUTION PAR NATURE .....	Page	12
II - 3 - LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE .....	Page	14
II - 4 - LES RELATIONS ENTRE LA VILLE ET LES ORGANISMES SATELLITES .....	Page	18

## CHAPITRE II - PERSPECTIVES FINANCIERES ET ORIENTATION BUDGETAIRE 2014 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

### I - LE FONCTIONNEMENT

I - 1 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT .....	Page	20
I - 2 - LES CHARGES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT.....	Page	25
I - 3 - L'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL.....	Page	27

II - L'INVESTISSEMENT.....	Page	28
----------------------------	------	----

## CHAPITRE III - PERSPECTIVES FINANCIERES ET ORIENTATION BUDGETAIRE 2014 DES BUDGETS ANNEXES.....

Page	30
------	----

CONCLUSION.....	Page	31
-----------------	------	----

## INTRODUCTION

La lecture des données découlant des résultats des derniers comptes administratifs, permet d'affirmer que la ville a réussi à concilier un fort développement et une bonne tenue des principaux indicateurs mesurant les performances financières de son budget.

Cette stratégie s'est appuyée sur un principe simple visant à consolider l'autofinancement dans le but de dégager des recettes d'investissement significatives afin de financer un plan d'équipement ambitieux avec deux orientations fortes du côté des recettes : stabiliser la pression fiscale et réduire l'encours de la dette.

Le principal levier utilisé pour arriver à un tel résultat a résidé dans la maîtrise des charges de fonctionnement et notamment celles de personnel. Parallèlement, le bon dynamisme des recettes fiscales a généré un surplus de ressources dans un contexte d'atonie des concours financiers de l'Etat.

Pour 2014, la préparation budgétaire devra s'inscrire dans la continuité de ces orientations avec, en premier lieu, un soutien à l'investissement lui-même synonyme d'emplois. Cet objectif nécessite la préservation de la capacité d'autofinancement du budget de la ville étant entendu que les taux d'imposition des ménages n'augmenteront pas en 2014 et que l'emprunt nouveau devra être inférieur au capital remboursé pour poursuivre la politique de désendettement engagée depuis 1995.

Cette trajectoire sera d'autant plus difficile à atteindre que le contexte financier actuel ne laisse que très peu de marges aux collectivités pour dynamiser leurs ressources courantes de fonctionnement, étant précisé que le retour à l'équilibre des finances publiques nécessitera une ponction de 1,5 milliard d'euros en 2014 et 2015 sur le volume des dotations que verse l'Etat aux collectivités locales.

La préparation du budget 2014 de la Ville s'inscrit donc dans un contexte extrêmement contraint qu'intègre le projet de loi de finances pour 2014 (PLF 2014) et duquel découle notamment le montant des concours financiers de l'Etat apportés aux collectivités locales.

## **Le contexte et les perspectives économiques mondiales**

En 2013, la croissance mondiale (+2,9%) progresserait presque au même rythme qu'en 2012 dans un contexte de récession pour la zone euro (-0,5%). En effet, dans la zone euro, l'activité se contracterait en lien avec l'effort de désendettement public et privé toujours important, et les problèmes de financement de l'économie dans les pays périphériques en dépit de l'amélioration sur les marchés financiers entrevue depuis la mi-2012.

Une accélération de l'activité est attendue en 2014, provenant surtout des États-Unis et de la zone euro en raison d'un effort de redressement des comptes publics plus modéré. Dans la zone euro, l'apaisement des tensions financières, l'engagement de la Banque Centrale Européenne (BCE) de maintenir ses taux d'intérêt à un niveau bas pour une période de temps prolongée, et la division par deux du rythme de rétablissement de l'équilibre des comptes publics permettraient le redémarrage de l'activité, qui resterait toutefois modérée (+1%) et caractérisée par des disparités importantes. Si en Allemagne les moteurs privés pourraient redémarrer pleinement en raison de fondamentaux favorables, en Espagne, au Portugal et en Italie, la reprise attendue serait nettement plus faible du fait de la persistance de problèmes de désendettement et/ou de financement de l'économie.

Aux États-Unis, la croissance (+2,6%) gagnerait en vigueur avec une demande privée nettement plus allante. Le Japon pourrait toutefois voir son niveau de PIB ralentir en relation avec la hausse de la taxe à la consommation et du contrecoup du stimulus budgétaire adopté début 2013. Enfin, la croissance dans les économies émergentes resterait relativement « faible » en comparaison des années 2000.

## **Les éléments macroéconomiques retenus dans le PLF 2014**

Le présent projet de loi de finances est fondé sur un scénario de redémarrage progressif de l'activité économique, avec une prévision de croissance de 0,1 % du PIB en 2013 et 0,9 % en 2014, une hypothèse d'inflation hors tabac de 0,8 % en 2013 et 1,3 % en 2014 et une inversion de la courbe du chômage à compter de la fin de l'année 2013.

Pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2013, dans un environnement international plus favorable, les entreprises ont réussi à accroître leurs exportations de biens et services de + 2,0 % en volume ce qui a soutenu la production, notamment de l'industrie. La reprise de la croissance en France reflète aussi le raffermissement de la demande intérieure. Les ménages ont accru leurs dépenses de consommation (+ 0,4 % après - 0,1 % au 1er trimestre 2013). Dans ces conditions, la prévision de croissance de + 0,9 % en 2014 est un scénario de redémarrage progressif de l'activité économique.

La baisse de l'inflation depuis mi-2012 tient en grande partie à la baisse de celle importée (prix du pétrole en particulier, prix des autres matières premières) et à la faiblesse de l'activité domestique. La disparition progressive des effets extérieurs et la fin des fortes baisses de prix dans le secteur des télécoms amèneraient l'inflation à repartir légèrement à la hausse en 2014.

L'emploi repartirait progressivement, avec le décalage habituel à chaque redémarrage de l'activité. Environ 90 000 emplois seraient créés en 2014 dans le secteur marchand, après plus de 55 000 destructions en 2013 (en glissement annuel). L'emploi bénéficierait également des politiques publiques mises en œuvre pour le redressement de l'économie avec la baisse du coût du travail permise par le Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE) et le déploiement des contrats aidés (d'avenir et de génération).

La consommation des ménages se redresserait en 2013 (+0,3%) et 2014 (+0,8%, après -0,4% en 2012) et suivrait l'accélération du pouvoir d'achat.

### **Les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales en 2014**

Le Gouvernement s'est donné pour objectif de ramener les comptes publics à l'équilibre structurel d'ici la fin de la législature, pour redonner des marges de manœuvre à l'action publique et rétablir la soutenabilité des finances publiques. En 2013, le déficit devrait s'établir à 4,1 % du PIB, en réduction de 0,7 point de PIB par rapport à 2012.

En 2014, l'effort de rétablissement des comptes publics sera poursuivi, mais à un rythme plus modéré, afin de ne pas obérer le retour de la croissance, l'objectif étant d'atteindre un déficit public de 3,6 % en 2014, puis 2,8 % en 2015.

Dans cette perspective et conformément aux conclusions du Pacte de confiance et de responsabilité établi entre l'État et les collectivités locales le 16 juillet 2013, il a été décidé une réduction, en 2014, de 1,5 Md€ (-3,3%) de l'enveloppe dite « normée » des concours de l'État aux collectivités territoriales. Cette réfaction illustre la participation des collectivités territoriales au rétablissement des comptes publics.

Le PLF 2014 propose d'affecter cette réduction, au sein de l'enveloppe normée, sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

S'agissant des communes, la baisse porterait sur la dotation forfaitaire au sein de la DGF et sur les compensations d'exonération de fiscalité directe locale ou, à défaut, sur les avances de fiscalité de la commune. Elle s'élèverait à un montant de 588 M€ (soit 70 % du montant de la baisse des dotations du bloc communal) et cette minoration serait répartie en fonction d'un pourcentage égal à 0,75% des recettes réelles de fonctionnement du compte administratif 2012.

A l'inverse, cette réduction devrait être, en partie, amortie par une progression des dotations de péréquation de 119 M€. Cette augmentation serait financée à due concurrence par une minoration des « variables d'ajustement » de 14,6% (à savoir les allocations compensatrices de fiscalité directe locale). Les 119 M€ viendraient abonder la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) à hauteur de 60 M€, la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) à hauteur de 39 M€, la Dotation Nationale de Péréquation (DNP) à hauteur de 10 M€ et les dotations de péréquation des départements à hauteur de 10 M€.

Ainsi, en 2014, le montant global de la DGF mis en répartition s'élèverait à 40,1 milliards d'euros, soit la somme affectée en 2013 (41,5 Md€), diminuée d'un montant de 1,5 Md€ au titre de l'effort d'économie entre les trois catégories de collectivités territoriales et majorée de 119 M€ pour financer la progression des dotations de péréquation.

**Pour la Ville**, en intégrant les compensations fiscales qui servent de variables d'ajustement à l'enveloppe normée, le total des concours financiers de l'Etat pour le fonctionnement atteindrait, en 2014, une somme de 41,2 M€ soit une baisse de 3,64% (-1,5 M€) par rapport au notifié de l'exercice 2013.

Du côté des recettes fiscales, la progression du produit des impôts directs ne pourra s'appuyer que sur la variation des bases d'imposition étant entendu que **les taux des taxes ménages et les pourcentages appliqués aux abattements portant sur la taxe d'habitation ne bougeront pas en 2014**. La somme attendue au titre de ces recettes pourrait augmenter de 1,86% soit +1,3 M€ (à partir du notifié 2013) en tenant compte d'une revalorisation nominale des bases, décidée par le Parlement, de 1,3%.

Quant aux recettes d'exploitation, elles ne devront intégrer qu'une revalorisation moyenne des tarifs autour de 1,5% soit un pourcentage proche du rythme de l'inflation prévisionnelle en France pour 2014.

Dans ce contexte, la progression des recettes courantes de fonctionnement n'autorisera qu'une augmentation très limitée des dépenses de gestion.

A cet égard, les dépenses de personnel qui représentent plus de 50% des dépenses de fonctionnement constitueront un enjeu budgétaire majeur. Comme les années précédentes, les efforts d'optimisation et d'adaptation aux besoins du service public devront être poursuivis pour limiter la progression de ce poste à +1%. Si aucune évolution du point d'indice n'est envisagée pour l'année 2014, d'autres mesures influenceront sur la variation du chapitre consacré aux frais de personnel : hausse des cotisations patronales pour la retraite, révision indiciaire des agents relevant de la catégorie C, fin de l'application du jour de carence, ....

Par ailleurs, diverses dispositions législatives et réglementaires, déjà adoptées, auront un impact sur l'évolution des charges se rapportant à la consommation des services. En premier lieu, le relèvement des taux de TVA au 1er janvier 2014 (passage du taux normal de 19,6 % à 20 % et du taux intermédiaire de 7,0 % à 10 %) va entraîner une hausse des charges de fonctionnement non récupérable pour la collectivité. En second lieu, la prise en compte, en année pleine, des nouveaux rythmes scolaires qui imposera une majoration des dotations budgétaires consacrées à ces actions. Il en sera de même des dépenses énergétiques qui connaissent un renchérissement continu depuis plusieurs années. L'objectif de progression de +1,5% passera donc par un ajustement à la baisse des autres composantes de cette rubrique.

Pour autant, en dépit de ces fortes tensions budgétaires, la Ville n'entend pas diminuer, en 2014, son effort financier en direction du monde associatif et continuera à apporter un soutien conséquent à son CCAS (5,3 M€ prévus au BP 2014) afin qu'il puisse répondre à des besoins prioritaires dont les enjeux se trouvent renforcés en ces temps de crise sociale.

La différence entre la progression attendue des recettes et le rythme d'évolution des dépenses conduirait à une baisse sensible de la capacité d'autofinancement de 1,1 M€. Toutefois, la diminution (-0,5 M€) du montant du capital des emprunts à rembourser en 2014 (11 M€) par rapport à 2013 (11,5 M€) permettrait d'atténuer la réduction de l'épargne nette.

Le volume des dépenses d'équipement (26,2 M€) serait affecté par la diminution des autres fonds propres d'investissement et notamment des subventions reçues en attendant la montée en charge des prochains contrats d'agglomération signés avec la Région (contrat de Solidarité Territoriale 2014-2018) et le Département d'Indre et Loire (Contrat Départemental de Développement Solidaire 2014-2016). La programmation pluriannuelle envisagée nécessitera l'ouverture d'autorisations de programme importantes en 2014 en lien avec les projets portés par Tour(s)plus.

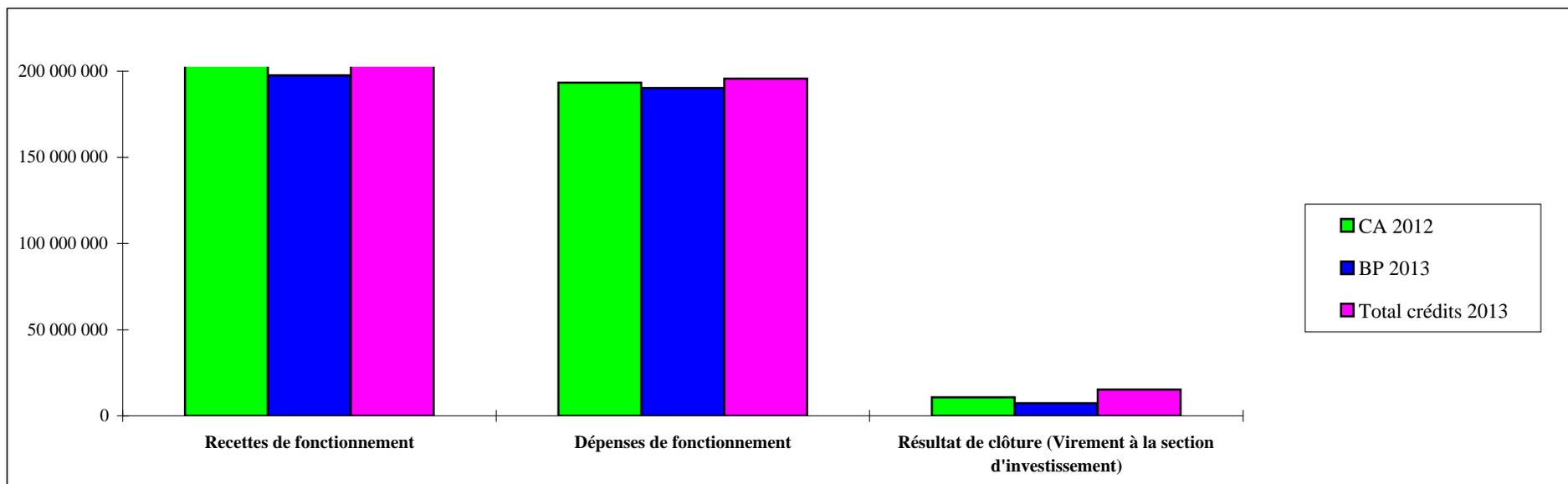
Bien évidemment, il n'est pas envisageable d'actionner le recours à l'emprunt pour amplifier le volume de ces dépenses affectées à l'investissement. A cet égard, une mobilisation de l'emprunt nouveau de 7,5 M€ serait programmée pour 2014, ce qui permettrait d'afficher une diminution significative de l'encours de la dette de 3,5 M€.

Je vous invite, maintenant, à examiner plus précisément ces orientations pour 2014 qui seront précédées d'une première partie retraçant les évolutions du budget de l'année 2013.

*Sources documentaires : La lettre du Financier Territorial, Le projet de Loi de Finances pour 2014, Fiches techniques de Finance Active, DCL..*

**PRESENTATION GLOBALE : FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL**

Budget Principal	CA 2012	BP 2013	DM + BS	Total crédits 2013
<b>Recettes de fonctionnement</b>				
<i>Crédits de l'exercice</i>	195 154 010	197 579 216	4 561 106	202 140 322
<i>Résultat reporté</i>	8 882 422		8 847 173	8 847 173
<b>Total</b>	<b>204 036 432</b>	<b>197 579 216</b>	<b>13 408 280</b>	<b>210 987 496</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
<i>Crédits de l'exercice</i>	193 217 344	190 186 347	5 515 743	195 702 090
<b>Résultat de clôture (Virement à la section d'investissement)</b>	<b>10 819 088</b>	<b>7 392 869</b>	<b>7 892 536</b>	<b>15 285 405</b>



## CHAPITRE I - L'EXECUTION DU BUDGET 2013

### I - LE FONCTIONNEMENT

#### I - 1 - PRESENTATION GLOBALE

Le vote du Compte Administratif 2012 a permis d'intégrer, au budget de l'exercice 2013, **8,8 M€ d'excédents de fonctionnement** provenant du solde d'exécution de la gestion de 2012.

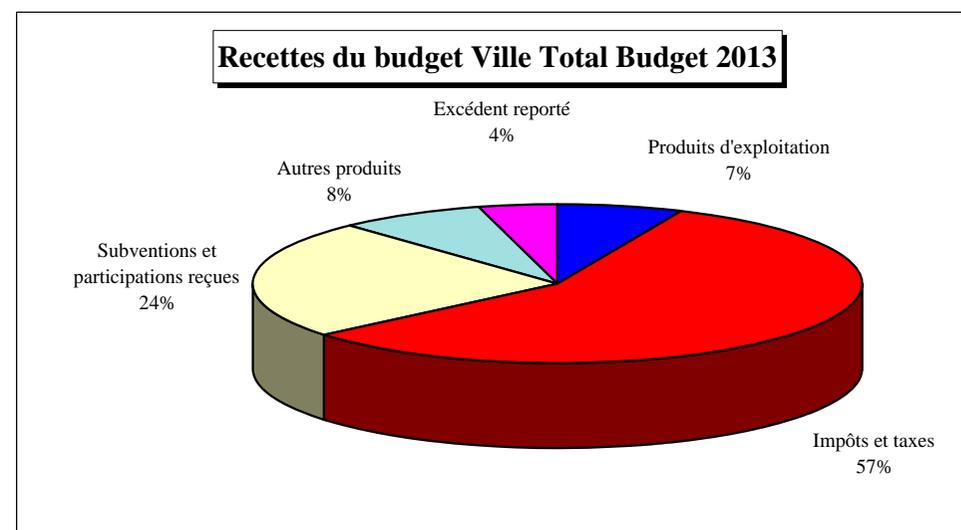
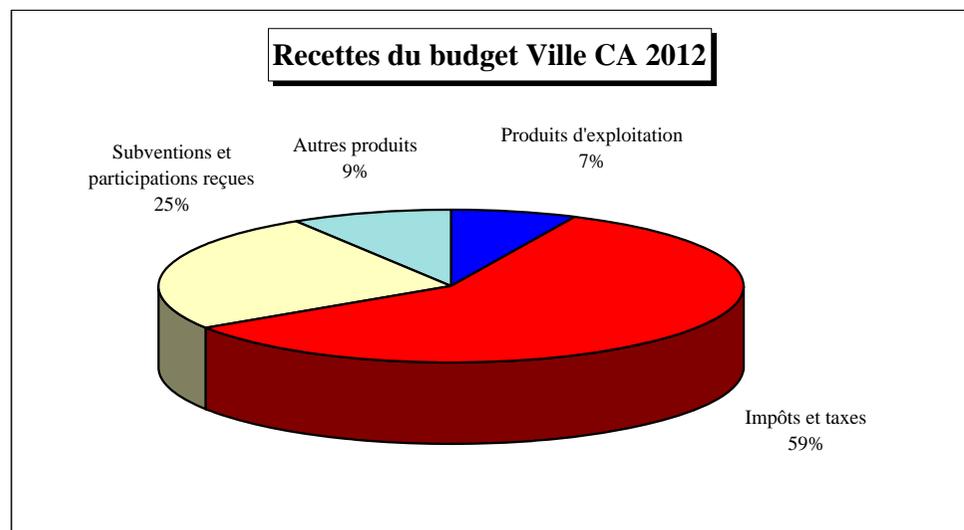
A cette somme, il convient d'ajouter **4,6 M€ de recettes** comptabilisés dans les différentes décisions modificatives de 2013 pour arriver au montant total des **ressources nouvelles** affectées au cours de cette année soit **13,4 M€**

Ces disponibilités budgétaires ont permis de financer **5,5 M€ de dépenses courantes de fonctionnement et 7,9 M€ de dépenses d'investissement** (par l'intermédiaire du prélèvement).

Le détail de la variation de ces différents postes vous est présenté dans les tableaux suivants.

**PRESENTATION PAR NATURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

BUDGET PRINCIPAL	CA 2012	BP 2013	DM + BS	TOTAL 2013
<b>Impôts et taxes</b>	<b>120 194 863</b>	<b>119 668 447</b>	<b>978 608</b>	<b>120 647 055</b>
<i>Produits des impôts directs (dont versements Tour(s) plus)</i>	103 790 705	104 180 956	1 060 023	105 240 979
<i>Impôts et taxes indirects</i>	12 152 800	11 404 000	-30 000	11 374 000
<i>Allocations compensatrices</i>	4 251 358	4 083 491	-51 415	4 032 076
<b>Subventions et participations reçues</b>	<b>51 186 322</b>	<b>50 213 741</b>	<b>616 501</b>	<b>50 830 242</b>
<i>Concours financiers de l'Etat</i>	41 931 164	41 674 158	299 283	41 973 441
<i>Subventions de fonctionnement</i>	9 255 158	8 539 583	317 218	8 856 801
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>14 391 085</b>	<b>13 957 703</b>	<b>320 000</b>	<b>14 277 703</b>
<i>Redevance du domaine public + ventes</i>	1 674 793	1 630 050	10 000	1 640 050
<i>Prestations de service</i>	7 893 685	8 187 751		8 187 751
<i>Remboursements de frais</i>	4 822 608	4 139 902	310 000	4 449 902
<b>Autres produits</b>	<b>18 264 162</b>	<b>13 739 325</b>	<b>2 645 997</b>	<b>16 385 322</b>
<i>Travaux en régie</i>	3 398 164	4 586 000		4 586 000
<i>Autres produits de gestion courante</i>	4 586 428	4 365 587	934 786	5 300 373
<i>Produits financiers</i>	3 491 576	4 200 000	148 922	4 348 922
<i>Produits exceptionnels et transferts de charges</i>	6 787 994	587 738	1 562 289	2 150 027
<b>Excédent reporté</b>			<b>8 847 173</b>	<b>8 847 173</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>204 036 432</b>	<b>197 579 216</b>	<b>13 408 280</b>	<b>210 987 496</b>



## I - 2 - EVOLUTION PAR NATURE

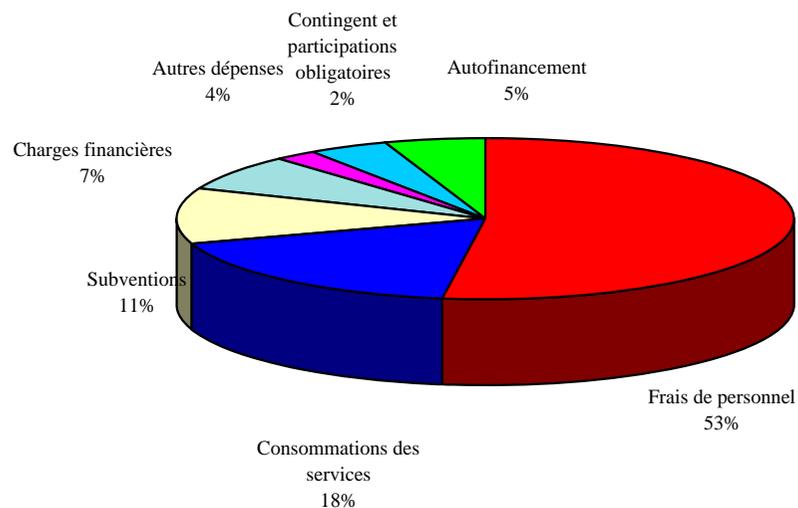
Les **13,4 M€** de ressources nouvelles de l'exercice 2013 se répartissent de la manière suivante :

- **+1 M€** provenant du **produit des impôts et taxes** se justifiant par l'ajustement du produit des contributions directes après la notification des bases d'imposition (+0,9 M€) et la prise en compte d'un rôle complémentaire au 1<sup>er</sup> semestre (+0,1 M€),
- **+0,6 M€** sur le poste «**subventions et participations reçues** », soit :
  - +0,3 M€ de régularisations positives après la notification des concours financiers de l'Etat (dotation forfaitaire de la DGF, Dotation de Solidarité Urbaine et Fonds National de Péréquation) ;
  - +0,3 M€ de subventions de fonctionnement (Etat pour la réforme des rythmes scolaires) ou de participations complémentaires obtenues pour l'organisation de diverses manifestations sur le territoire de la Ville (Tour de France, expositions au Musée des Beaux Arts, ....) ;
- **+0,3 M€** de «**produits d'exploitation** » provenant principalement de Tour(s)plus en lien avec le remboursement de divers frais de gestion (carburants, transports) ;
- **+2,6 M€** consacrés **aux "autres produits"** dont +0,9 M€ encaissé au titre de diverses participations versées par les SEM dont la Ville est actionnaire (SEMIVIT, SEM Maryse Bastié) ainsi que la vente des ateliers relais (SET) et +1,6 M€ de produits exceptionnels lié à une régularisation comptable concernant l'actif immobilisé de la Ville ;
- **+8,8 M€** d'excédents de fonctionnement reportés.

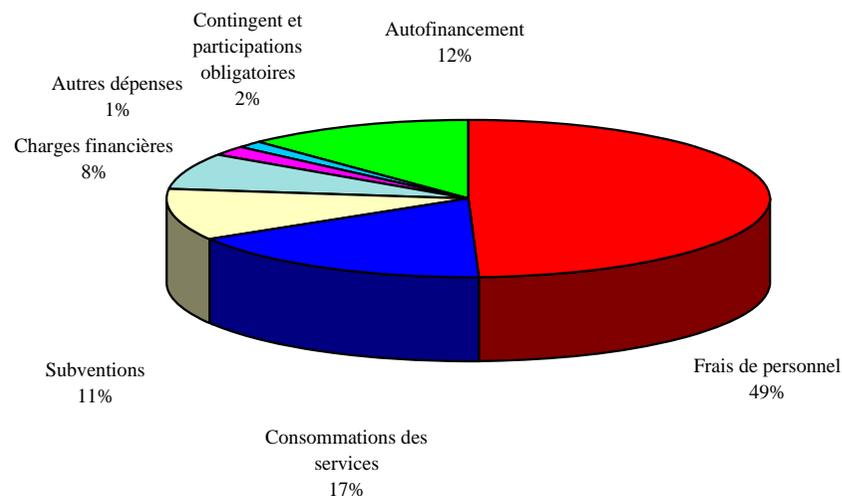
**PRESENTATION PAR NATURE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

BUDGET PRINCIPAL	CA 2012	BP 2013	DM + BS	Total 2013
<i>Frais de personnel</i>	100 858 068	104 311 575		104 311 575
<i>Consommations des services</i>	34 210 508	31 950 560	3 678 002	35 628 562
<i>Subventions</i>	21 737 029	21 507 026	844 751	22 351 777
<i>Charges financières</i>	14 130 080	16 019 000		16 019 000
<i>Contingent et participations obligatoires</i>	4 053 115	4 137 190	7 003	4 144 193
<i>Autres dépenses</i>	7 871 526	1 559 891	985 986	2 545 877
<i>Autofinancement</i>	10 357 017	18 093 974	7 892 536	25 986 510
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	10 357 017	10 701 105		10 701 105
<i>Virement à la section d'investissement</i>		7 392 869	7 892 536	15 285 405
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>193 217 344</b>	<b>197 579 216</b>	<b>13 408 280</b>	<b>210 987 496</b>

**Dépenses du budget ville CA 2012**



**Dépenses du budget ville Total crédits 2013**



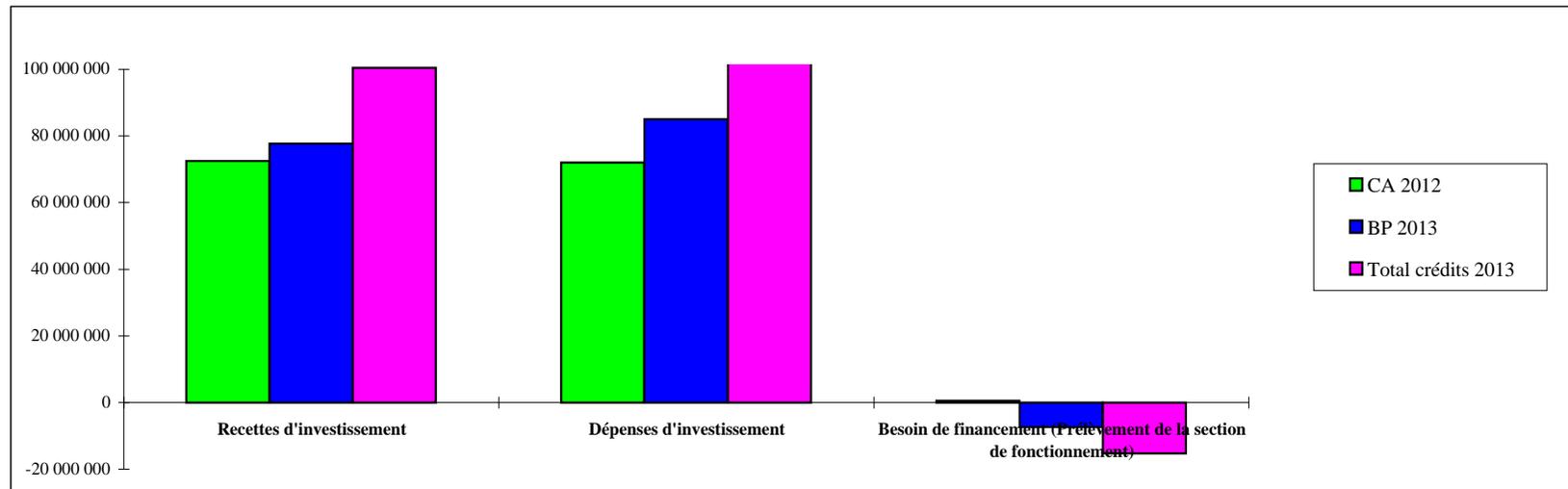
La répartition de ces ressources nouvelles (**13,4 M€**) a été ventilée sur **les postes de charges** suivants :

- **+3,7 M€ pour les consommations des services** : les achats de matières premières (alimentation, carburants, chauffage, électricité, ..) ont absorbé une grande part de ces inscriptions nouvelles. De même, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la fréquentation importante des centres de loisirs et des accueils périscolaires ont engendré un besoin croissant de financements complémentaires. Le solde a servi à abonder diverses lignes budgétaires pour développer des actions de partenariat (SASP Tours Football Club) et d'animations (commerciales, sportives, culturelles, ...) ;
- **+0,8 M€** sur le montant **des subventions** : ces compléments ont concerné le CCAS (+0,1 M€) soit une aide totale de la Ville de 5,3 M€ pour 2013, l'action sociale et la solidarité (+0,1 M€), le secteur du sport et des grandes manifestations (+0,3 M€), la culture et l'animation touristique (+0,1 M€) et l'action économique (+0,2 M€ pour financer le déficit d'exploitation du parking de l'Heure Tranquille) ;
- **+1 M€ affecté à d'autres dépenses** de gestion courante dont 0,7 M€ de crédits restant disponibles sur la ligne "dépenses imprévues".

**L'autofinancement global** (dotations aux amortissements + virement à la section d'investissement) a pu être consolidé à hauteur de **7,9 M€** pour s'afficher à près de **26 M€** à la fin de cet exercice 2013.

**PRESENTATION GLOBALE : INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL**

Budget Principal	CA 2012	BP 2013	DM + BS	Total crédits 2013
<b>Recettes d'investissement</b>				
Crédits de l'exercice	72 507 369	77 686 570	13 232 906	90 919 476
Report N-1			9 559 052	9 559 052
<b>Total</b>	<b>72 507 369</b>	<b>77 686 570</b>	<b>22 791 958</b>	<b>100 478 528</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>				
Crédits de l'exercice	61 921 709	85 079 439	10 271 106	95 350 545
Résultat reporté	10 086 644		9 587 627	9 587 627
Report N-1			10 825 761	10 825 761
<b>Total</b>	<b>72 008 353</b>	<b>85 079 439</b>	<b>30 684 495</b>	<b>115 763 934</b>
<b>Besoin de financement (Prélèvement de la section de fonctionnement)</b>	<b>499 016</b>	<b>-7 392 869</b>	<b>-7 892 536</b>	<b>-15 285 405</b>



## II - L'INVESTISSEMENT

### II - 1 - PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Au stade du Budget Primitif 2013, le besoin de financement de la section d'investissement est couvert par le virement de la section de fonctionnement s'élevant à 7,4 M€.

Comme pour la section de fonctionnement, le vote des différents documents budgétaires de 2013 (BS + DM) a permis d'ajuster les prévisions de l'année tout en intégrant les résultats de la gestion passée.

Ainsi, **en matière de recettes (+30,7 M€)**, en plus du prélèvement complémentaire de **7,9 M€** dégagé de la section de fonctionnement, **22,8 M€** de crédits supplémentaires sont venus abonder les ressources de cette section, répartis de la manière suivante :

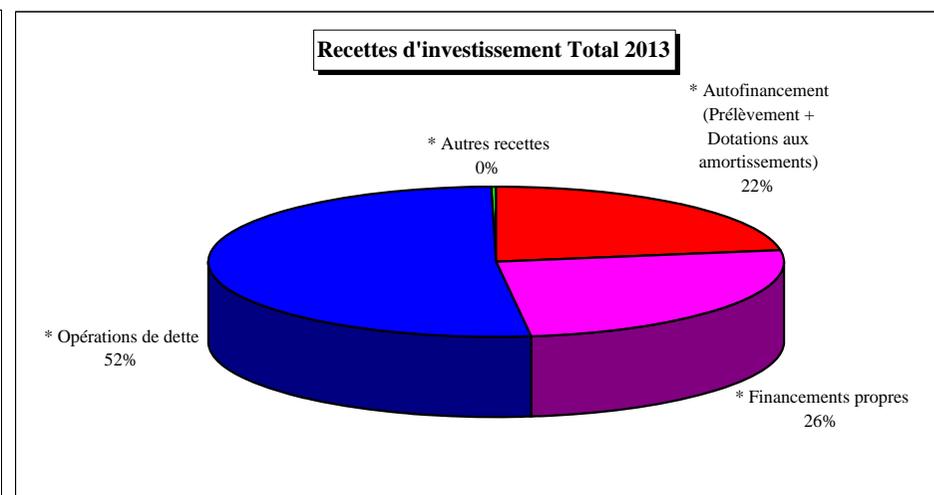
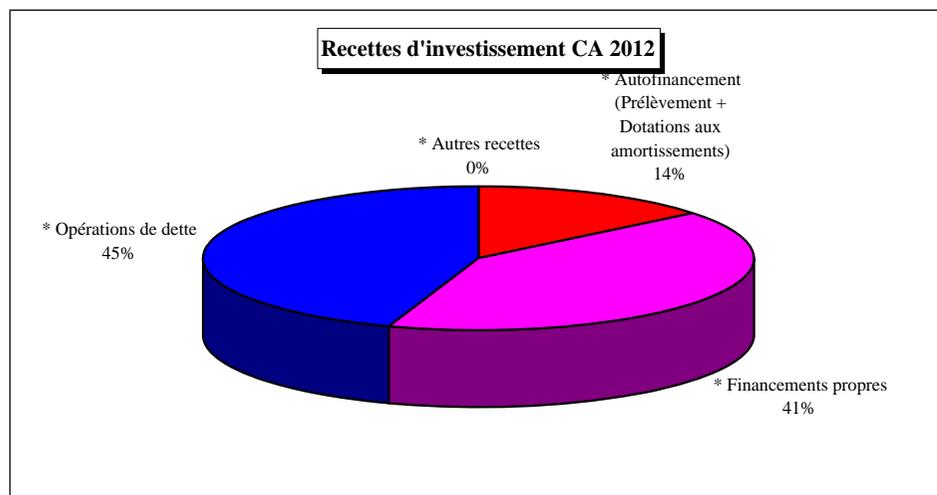
- +9,6 M€ de crédits reportés de la gestion de 2012 (7,5 M€ d'emprunts et 2,1 M€ de subventions) ;
- +13,2 M€ d'inscriptions nouvelles se décomposant en 10,8 M€ d'excédent de fonctionnement capitalisé (affectation du résultat du CA 2012) et 2,4 M€ d'autres recettes.

**Au niveau des dépenses**, les **30,7 M€** recensés au titre des différents documents budgétaires de 2013 se déclinent en :

- +10,8 M€ de restes à réaliser de 2012 se rapportant à des dépenses d'équipement ;
- +9,6 M€ de reprise du déficit de clôture de l'exercice 2012 ;
- +10,3 M€ de crédits nouveaux inscrits.

**PRESENTATION PAR NATURE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2012	BP 2013	BS + DM	TOTAL CREDITS 2013
<b>* Autofinancement (Prélèvement + Dotations aux amortissements)</b>	<b>10 357 017</b>	<b>18 093 974</b>	<b>7 892 536</b>	<b>25 986 510</b>
<b>* Financements propres</b>	<b>29 674 516</b>	<b>16 348 020</b>	<b>13 360 808</b>	<b>29 708 828</b>
- Dotations et amendes de police (FCTVA, TLE, amendes de police)	6 637 400	6 900 000	-295 270	6 604 730
- Excédent de fonctionnement capitalisé	10 347 940		10 854 337	10 854 337
- Cessions d'actifs	5 360 263	2 160 000		2 160 000
- Créances	1 533 221	763 000		763 000
- Subventions d'investissement & opérations sous mandat	5 795 692	6 525 020	2 801 741	9 326 761
<b>* Opérations de dette</b>	<b>32 473 334</b>	<b>50 633 945</b>	<b>9 000 000</b>	<b>59 633 945</b>
- Emprunts nouveaux	7 500 000	7 500 000	7 500 000	15 000 000
- Crédits long terme renouvelable	24 973 334	43 133 945		43 133 945
- Réaménagement de dettes			1 500 000	1 500 000
<b>* Autres recettes</b>	<b>2 502</b>	<b>3 500</b>	<b>431 151</b>	<b>434 651</b>
- Opérations patrimoniales			392 403	392 403
- Autres recettes	2 502	3 500	38 748	42 248
<b>TOTAL RECETTES BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>72 507 369</b>	<b>85 079 439</b>	<b>30 684 495</b>	<b>115 763 934</b>



## II - 2 - EVOLUTION PAR NATURE

### **LES RECETTES NOUVELLES (30,7 M€)**

Les **13,4 M€** constatés sur la ligne « *financements propres* » se répartissent pour :

- -0,3 M€ d'ajustements sur la ligne des dotations après la notification du produit des amendes de police arrêté à 2,4 M€ pour l'exercice 2013 ;

- +10,8 M€ d'excédent de fonctionnement capitalisé après le vote du CA 2012 ;

- +2,8 M€ de subventions d'équipement reçues répartis entre les reports de l'année 2012 (2,1 M€) et les notifications nouvelles inscrites au titre de cet exercice, soit +0,7 M€ provenant, pour l'essentiel, du Centre National de Développement du Sport pour les travaux à la piscine Gilbert Bozon.

Pour *les opérations de dettes*, les **7,5 M€** inscrits correspondent au report de l'emprunt 2012 encaissé début 2013 sachant que celui prévu au BP 2013 (7,5 M€) ne sera réalisé que sur l'exercice 2014, les besoins en trésorerie ne justifiant pas une mobilisation anticipée de fonds. Quant au **1,5 M€** affiché sur la ligne "réaménagement de dettes", il s'agit d'une opération visant à rembourser, par anticipation, un contrat aux marges dégradées pour le remplacer par un autre bénéficiant de conditions plus favorables (voir l'inscription d'un même montant en dépenses d'investissement).

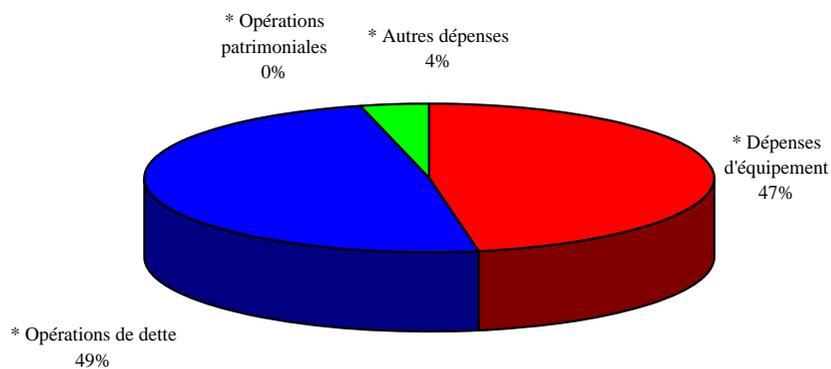
L'augmentation affichée sur le poste « *autres recettes* » (**+0,4 M€**) se réfère à une écriture comptable touchant le patrimoine de la collectivité (cessions à titre gratuit des pavillons SOCOR à Tour(s)Habitat). La contrepartie de ce mouvement se retrouve en dépenses d'investissement.

*L'autofinancement* a progressé de **7,9 M€** en rapport avec l'accroissement du prélèvement provenant de la section de fonctionnement.

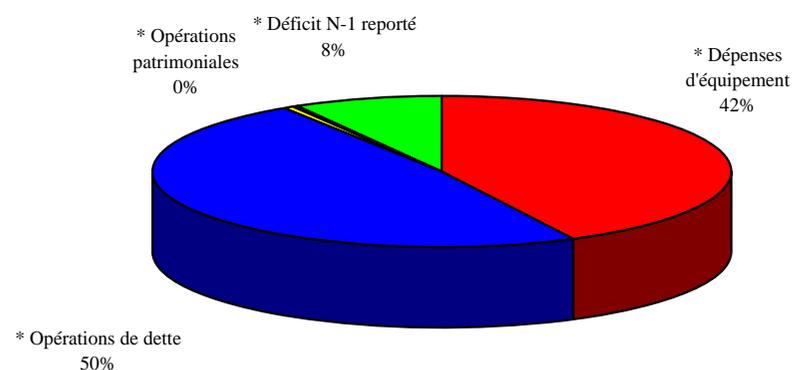
**PRESENTATION PAR NATURE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2012	BP 2013	BS + DM	TOTAL CREDITS 2013
<b>* Dépenses d'équipement</b>	<b>33 928 656</b>	<b>30 090 100</b>	<b>19 031 357</b>	<b>49 121 457</b>
<b>* Opérations de dette</b>	<b>35 306 214</b>	<b>54 687 839</b>	<b>1 500 000</b>	<b>56 187 839</b>
- Remboursement de la dette (y compris part CLTR)	10 332 880	11 553 894		11 553 894
- Crédit long terme renouvelable (droit de tirage)	24 973 334	43 133 945		43 133 945
- Réaménagement de la dette			1 500 000	1 500 000
<b>* Autres dépenses</b>	<b>2 773 483</b>	<b>301 500</b>	<b>10 153 138</b>	<b>10 454 638</b>
- Opérations patrimoniales			392 403	392 403
- Autres dépenses	2 773 483	301 500	173 108	474 608
- Déficit N-1 reporté (éventuellement)			9 587 627	9 587 627
<b>TOTAL DEPENSES BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>72 008 353</b>	<b>85 079 439</b>	<b>30 684 495</b>	<b>115 763 934</b>

**Dépenses du CA 2012**



**Dépenses du Total budget 2013**



## **LES DEPENSES NOUVELLES (30,7 M€)**

Les **19 M€** de crédits nouveaux se rapportant aux *dépenses d'équipement* se décomposent en :

- +10,8 M€ de reports concernant la gestion de l'exercice 2012 ;

- +8,2 M€ de compléments de crédits pour, d'une part, solder le financement des opérations en cours (piscine G. Bozon, bibliothèque centrale, crèche de la Grenouillère, fourrière de Larçay, place Meffre, logement social) et, d'autre part, apporter des dotations complémentaires pour des programmes annuels récurrents (réfection des chaussées, trottoirs, pistes cyclables, acquisitions diverses...) ou nouveaux (projet site Mame, travaux boulevard De Lattre de Tassigny, photovoltaïque sur 2 écoles...).

Les **1,5 M€** apparaissant sur la *ligne "opérations de dette"* trouvent leur contrepartie en recette d'investissement.

Les *autres dépenses* (**+10,1 M€**) comptabilisent 0,4 M€ d'opérations patrimoniales, 9,6 M€ de reprise du résultat d'investissement arrêté à la clôture du CA 2012 et 0,2 M€ de dépenses diverses.

**EVOLUTION DE L'ENCOURS  
BUDGET PRINCIPAL  
AU 31/12/N**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
ENCOURS DETTE HORS CLTR DE LA VILLE (1)	243 526 241	244 645 578	221 278 754	222 214 714	224 161 570	197 884 471	195 520 371	197 944 506
<i>EVOLUTION</i>	-7 299 754 -2,91%	1 119 337 0,46%	-23 366 824 -9,55%	935 960 0,42%	1 946 856 0,88%	-26 277 099 -11,72%	-2 364 100 -1,19%	2 424 135 1,24%
ENCOURS C.L.T.R. (2)	4 341 138	3 578 889	24 414 705	21 873 080	19 427 647	43 602 725	43 133 945	36 832 714
<i>EVOLUTION</i>	-715 900 -14,16%	-762 249 -17,56%	20 835 816 582,19%	-2 541 625 -10,41%	-2 445 433 -11,18%	24 175 078 124,44%	-468 780 -1,08%	-6 301 231 -14,61%
ENCOURS TOTAL (3) = (1+2)	247 867 379	248 224 467	245 693 459	244 087 794	243 589 217	241 487 196	238 654 316	234 777 220
<i>EVOLUTION</i>	-8 015 654 -3,13%	357 088 0,14%	-2 531 008 -1,02%	-1 605 665 -0,65%	-498 577 -0,20%	-2 102 021 -0,86%	-2 832 880 -1,17%	-3 877 096 -1,62%

## II - 3 – LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

Le contexte du financement des collectivités locales s'est amélioré depuis le début de l'année 2013. Les taux d'intérêt restent très bas compte tenu des faibles perspectives économiques au sein de la zone euro et du taux de refinancement de la BCE (0,25%). L'accès au crédit et le coût des marges bancaires (1,50 % fin juin 2013) sont marqués par un retour progressif à la normale, grâce à une amélioration de la liquidité et à un regain de concurrence entre établissements prêteurs nouveaux et anciens.

### II - 3 - 1 LES ACTIONS REALISEES AU TITRE DE L'EXERCICE 2013

#### - Autour de la gestion annuelle des emprunts

La Ville a encaissé, au cours de cet exercice, un volume global d'emprunts de 9 M€ soit 7,5 M€ affectés à la gestion courante (report de 2012) et 1,5 M€ consacré à la renégociation d'un contrat.

Pour ce faire, 2 contrats de prêt ont été signés :

- 1 auprès de la Caisse d'Epargne Loire Centre d'un montant de 4 M€, à taux fixe, pour une durée de 9 ans, au taux effectif global de 2,79% l'an ;
- 1 auprès du CA-CIB d'un montant de 5 M€, Crédit Long Terme Multi Index, pour une durée de 9 ans, contracté à taux variable (euribor 3 mois) plus marge (1,80%).

L'opération de renégociation a consisté à rembourser, par anticipation, une partie du capital (1,5 M€) d'un emprunt à taux variable souscrit en 2012 (sans pénalité) aux conditions de marge dégradées (+2,35%).

#### - Autour de la gestion de trésorerie

Destinée à faire face à un besoin ponctuel, la ligne de trésorerie est un concours financier qui permet de mobiliser des fonds, à tout moment et très rapidement, pour pallier une insuffisance momentanée de trésorerie.

Les intérêts ne portent que sur les sommes mobilisées et sont calculés au prorata temporis en fonction des montants effectivement utilisés.

La ligne de trésorerie n'est pas un financement budgétaire, seuls les frais financiers (intérêts, frais de dossier, ...) qu'elle génère sont inscrits au budget.

Pour 2013, la Ville a mobilisé une ligne de trésorerie de 5 M€ auprès de la Caisse d'Épargne (seule banque ayant répondu à notre consultation) avec les principales caractéristiques suivantes :

- index : euribor 1 semaine ;
- marge : 2,50% ;
- frais de dossier : 0,10% ;
- commission de non-utilisation : 0,20% de la différence entre 5 M€ et l'encours quotidien global.

Cette ligne n'a pratiquement pas été utilisée cette année, la Ville privilégiant ses contrats « revolving » pour gérer au mieux ses besoins de trésorerie.

#### - Autour de la gestion des « swaps »

Un swap de taux est un contrat d'échange entre deux parties qui s'engagent à se régler mutuellement des flux d'intérêts périodiques selon un calendrier prédéfini. C'est un instrument souple qui permet de variabiliser sa dette et ainsi de modifier le profil.

Pour la Ville, l'objectif visé par l'utilisation de ces produits est d'atténuer les charges financières sur des emprunts ayant un taux d'intérêt initial important (9,40% pour certains) et qui ne peuvent pas être renégociés vu le coût de l'indemnité actuarielle élevé que représenterait le remboursement anticipé de ces prêts.

Au 1/1/2013, la Ville disposait de 9 contrats de « swaps vanille » représentant un notionnel de 80 M€ permettant de bonifier le taux payé sur des emprunts à taux fixes élevés.

Pour la majorité de ces contrats, la Ville paie du taux variable (euribor) et reçoit en contrepartie du taux fixe (figé à la date de la réalisation du contrat). C'est la soule qui est constatée et comptabilisée en produits financiers. La recette de ces produits devrait approcher les 4,2 M€ pour 2013.

Un seul (CA-CIB ex CAYLON), à coupons conditionnels, prévoit que la Ville paie du taux fixe et reçoit du taux variable (euribor). Le principe de base de ce type de produit dit "snowball" est que le taux payé à l'échéance N dépend du taux payé à l'échéance N-1. Les échéances ne sont pas indépendantes les unes des autres. Cela signifie que si pour une échéance, la ville de Tours doit payer un taux dégradé, ce taux aura un impact sur l'échéance suivante. Ce mécanisme induit que le taux payé peut ne

**ENCOURS DE LA DETTE AU  
31/12/2013**

© Finance active

**Dette par nature**

	Nombre de lignes	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Emprunts	16	107 285 682 €	5,52%
Emprunts obligataires	4	78 300 000 €	5,92%
Revolving consolidés	6	12 358 824 €	2,43%
Revolving non consolidés		36 832 714 €	0,64%
<b>Total dette</b>	<b>26</b>	<b>234 777 220 €</b>	<b>4,73%</b>

**Dette par type de risque (avec dérivés)**

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	97 605 550 €	41,57%	5,68%
Variable couvert	832 949 €	0,35%	0,54%
Variable	110 003 231 €	46,85%	0,62%
Livret A	6 335 490 €	2,70%	2,51%
Cumulatif	20 000 000 €	8,52%	27,13%
<b>Ensemble des risques</b>	<b>234 777 220 €</b>	<b>100,00%</b>	

**Dette par prêteur**

Prêteur	CRD	% du CRD
Emission obligataire	78 300 000 €	33,35%
Caisse d'Epargne	74 525 697 €	31,74%
Dexia CL	35 777 769 €	15,24%
CACIB ex BFT Credit Agricole	21 954 548 €	9,35%
Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	14 278 824 €	6,08%
Autres prêteurs	9 940 383 €	4,23%
<b>Ensemble des prêteurs</b>	<b>234 777 220 €</b>	<b>100,00%</b>

jamais revenir à meilleure fortune et se dégrade lorsque l'Euribor 3M est inférieur à 2,00% (ce qui est le cas aujourd'hui), ou qu'il est supérieur à 5,28%.

La perte envisagée sur ce produit atteindrait 4 M€ en 2013 et pourrait sensiblement augmenter jusqu'en 2016, d'où l'action engagée par la Ville pour aboutir à une renégociation de ce contrat.

#### - Autour de la gestion spécifique du « swap » CA-CIB

En 2013, la ville de Tours a saisi le Tribunal de Grande Instance de Paris pour faire reconnaître la nullité du contrat d'échange de conditions d'intérêts (« swap »), signé le 13 décembre 2006 avec le Crédit Agricole Corporate & Investissement Bank (CA-CIB), anciennement CALYON, aux motifs que ce contrat est frappé de nullité en raison de son caractère spéculatif et que des manquements graves ont été constatés de la part du prêteur sur la gestion de ce dossier.

En attendant la décision de la justice, la Ville n'a réglé que partiellement le montant des 3 dernières échéances de 2013 (juin, septembre et décembre), en se basant sur le taux fixe initial du contrat de 2,83% (avant l'application du taux structuré), et a consigné à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) le différentiel (3,5 M€) entre le montant des intérêts dus (3,9 M€) et ceux effectivement payés (0,4 M€).

Il est nécessaire de rappeler que la consignation n'emporte aucun effet libératoire et ne suspend pas l'exécution du contrat. La collectivité reste tenue de rembourser les sommes dues au titre du contrat et le paiement partiel des intérêts est susceptible d'engager sa responsabilité contractuelle en la condamnant à verser, à l'établissement prêteur, des dommages et intérêts en plus de pénalités de retard. Par ailleurs, la consignation nécessite que les crédits soient prévus au budget de 2013 et des exercices suivants.

Mais face aux enjeux financiers que représente l'assignation, la consignation représente un gage de prudence et de sincérité qu'impose la réglementation budgétaire.

L'instruction de ce dossier, par la justice, est toujours en cours.

#### II - 3 - 2 EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE AU 31/12/2013

L'encours de la dette s'élèverait au 31/12/2013 à 234,8 M€ soit une diminution de -3,9 M€ par rapport à la situation au 31/12/2012 (238,6 M€).

**ETAT DE LA DETTE AU 31/12/2013**  
**REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)**

Structures		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	34	-	-	-	-	-
	% de l'encours	91,48%	-	-	-	-	-
	Montant en euros	214 777 220 €	-	-	-	-	-
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	-	-	-	-	-	-
	% de l'encours	-	-	-	-	-	-
	Montant en euros	-	-	-	-	-	-
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	-	-	-	-	-	-
	% de l'encours	-	-	-	-	-	-
	Montant en euros	-	-	-	-	-	-
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	-	-	-	-	-	-
	% de l'encours	-	-	-	-	-	-
	Montant en euros	-	-	-	-	-	-
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	-	-	-	-	-	-
	% de l'encours	-	-	-	-	-	-
	Montant en euros	-	-	-	-	-	-
(F) Autres types de structures	Nombre de produits	-	-	-	-	-	1
	% de l'encours	-	-	-	-	-	8,52%
	Montant en euros	-	-	-	-	-	20 000 000 €

Taux de change réel.

Etat généré au 31/12/2013

Au 31/12/2013, la Ville disposerait de 26 emprunts répartis auprès de 7 groupes et établissements prêteurs dont 4 contrats relevant du marché obligataire.

La durée de vie résiduelle (nombre d'années nécessaire au remboursement intégral de la dette) s'établirait à 11 ans et 1 mois alors que la durée de vie moyenne (en pondérant le précédent résultat par le mode d'amortissement retenu) avoisinerait 9 ans et 9 mois.

La répartition de l'encours entre taux fixes et variables serait pratiquement équivalente.

La répartition des risques, selon la Charte de bonne conduite, positionne 91,48% de l'encours de la dette en risque faible (1A) et 8,52% en risque élevé (swap cumulatif 6 F).

### II - 3 - 1 LES ACTIONS PROJETTEES POUR 2014

Pour 2014, la Ville continuera à se désendetter (-3,5 M€) en programmant un remboursement de capital de dette de 11 M€ contre un besoin en emprunt nouveau de 7,5 M€.

Par ailleurs, en fonction des opportunités de financement qui se présenteront sur le marché, elle étudiera toutes les opportunités, en accord avec notre cabinet conseil « Finance Active », pour optimiser ses frais financiers au travers notamment la renégociation de certains emprunts conclus à taux variables mais avec des conditions de marge très élevées.

II- OPERATIONS SOUS MANDAT (investissement)		Montant total de l'opération sous mandat	Cumul payé au 31/12/2012	Crédits inscrits en 2013	reste à inscrire en 2014	Commentaires
Opérations						
SEMIVIT	UFR Médecine - 2ème tranche - AP 10	6 950 000	6 890 820	59 181	0	Livraison en 2004 et 2005
Tour(s)Habitat	Centre Porte Ouverte	241 022	237 932	3 090	0	Livraison en 2012 -Attente du quitus
		<b>7 191 022</b>	<b>7 128 752</b>	<b>62 271</b>	<b>0</b>	

HT = opération soumise à récupération de la TVA par la voie fiscale (Bâtiments que la Ville met à disposition à des SEM)  
Les nombres précédés d'un signe "-" correspondent à un reversement de la SEM à la Ville

### III - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET PARTICIPATIONS

#### Logement social

	Attribué en 2006	Attribué en 2007	Attribué en 2008	Attribué en 2009	Attribué en 2010	Attribué en 2011	Attribué en 2012	Attribué en 2013	Reste à payer au 16/10/2013 sur les attributions des années antérieures
	1 325 000	1 475 000	507 893	865 073	530 000	530 000	760 000	517 557	1 372 211

#### Concessions d'aménagement (participations au titre du budget principal)

Opérations	Nature des flux financiers	Payé en 2006	Payé en 2007	Payé en 2008	Payé en 2009	Payé en 2010	Payé en 2011	Payé en 2012	Inscrits en 2013	Reste à inscrire 2014 et suivantes
SET - Deux Lions	Participation de la Ville	268 427	2 147 626	407 493	0	0	0	0	0	934 000
	Avance parking		2 043 000	2 043 000	2 043 000	2 043 000	2 043 000	2 043 000	2 043 000	1 317 000
Tour(s)Habitat Monconseil	Participation de la Ville									2 649 123
SET - Casernes Beaumont Chauveau	Etudes préalables						298 158	115 773	4 724	
	Participation de la Ville									3 205 878
SET - Haut rue Nationale	Participation de la Ville								813 280	9 414 383

### III/ - PARTICIPATIONS VERSEES AUX SOCIETES DELEGATAIRES DE SERVICE PUBLIC (fonctionnement)

Opérations	Participation 2005	Participation 2006	Participation 2007	Participation 2008	Participation 2009	Participation 2010	participation 2011	participation 2012	Inscrits en 2013
SEM Vinci devenue Tours Evènements le 1/1/2009	5 255 728	5 186 223	4 593 413  (-2 720 523 de TVA récupérée)	4 324 815	4 408 624 (dont 143 520€ pour l'office de tourisme) (+428 000€ de subvention d'investissement)	4 233 802 (+ 88 459€ de subvention d'investissement)	4 153 988 (+ 228 942€ de subvention d'investissement)	4 107 218 (+ 94 168€ de subvention d'investissement)	4 077 307 (pas de subvention d'investissement)
Vert Marine Centre Aquatique du Lac		386 920	691 591	703 952 (dont la moitié remboursée par Tour(s)Plus)	745 528 (dont la totalité remboursée par Tour(s)Plus)	641 254 (dont la totalité remboursée par Tour(s)Plus)	642 752 (dont la totalité remboursée par Tour(s)Plus)	758255 (dont la totalité remboursée par Tour(s)Plus)	Délégation de Service Public reprise par Tour(s)plus

## **II - 4 LES RELATIONS ENTRE LA VILLE ET LES ORGANISMES SATELLITES**

La Ville de Tours s'appuie contractuellement sur divers partenaires, entreprises publiques locales, établissements publics et sociétés à capitaux privés pour mener à bien sa politique d'intérêt général. Les opérations financières réalisées dans ce cadre sont les suivantes :

### II - 4 - 1 - INVESTISSEMENT

#### **Opérations sous mandat**

La Ville peut déléguer la maîtrise d'ouvrage d'une opération, c'est-à-dire sa réalisation, à un partenaire qui agit au nom et pour le compte de la Ville.

Il reste deux conventions de mandat en cours :

- la première concerne la réalisation de la 2<sup>ème</sup> tranche de l'UFR Médecine représentant 59 181 € de crédits de paiement reportés en 2013 et confiée à la SEMIVIT. Cette opération pourrait être soldée prochainement suite à la réparation des désordres occasionnés pendant la phase de travaux ;

- la seconde, signée en 2011 entre la Ville et Tour(s)Habitat pour l'aménagement du Centre de soins « Porte Ouverte » pour un montant de 241 022 € TTC, est en attente du quitus. La livraison a eu lieu en 2012.

#### **Concessions d'aménagement**

En 2013, la Ville gère quatre concessions d'aménagement : "ZAC des Deux Lions", "ZAC Ecoquartier Monconseil", "ZAC casernes Beaumont-Chauveau" et "Haut de la rue Nationale". La Ville est amenée à participer à ces opérations par le versement d'avances ou de participations.

La convention pour l'aménagement du « quartier des Deux Lions » expire le 31 décembre 2020.

Dans cette convention, la Ville s'est engagée à verser une participation financière de 34 228 000 € HT sur la totalité de l'opération. En 2013, aucun crédit n'est inscrit pour le versement de cette participation. Il restera à inscrire pour les années futures 934 000 € TTC.

Par ailleurs, la Ville verse une avance pour la réalisation du parking dans le cadre de l'aménagement des Deux Lions. Cette avance, accordée jusqu'en 2013, ne peut excéder 15 618 000 € et a fait l'objet d'un versement de 2 043 000 € en 2013.

Dans la convention pour l'aménagement de « l'écoquartier Monconseil », signée en 2006 pour une durée de 10 ans, la Ville s'est engagée à verser, en fin de concession, une participation financière de 2 649 123 € TTC.

De plus, la SET a été désignée en tant que concessionnaire des deux opérations d'aménagement suivantes :

- La "ZAC casernes Beaumont-Chauveau" : le traité de concession, signé en 2012 pour une durée de 10 ans, prévoit une participation financière de la ville de Tours de 2 680 500 € HT, soit 3 205 878 TTC. Le premier versement interviendra en 2015 pour se terminer en 2020. Des études préalables ont été financées en 2011 et 2012 pour un montant de 413 931 €
- Le "Haut de la rue Nationale" : la convention d'aménagement, signée en 2012 pour une durée de 10 ans, prévoit une participation financière de la ville de Tours de 9 355 463 € HT. Un premier versement a été effectué en 2013 pour un montant de 813 280 € TTC.

### **Logement social**

En 2013, la Ville a participé aux opérations d'amélioration ou de réhabilitation des logements sociaux en attribuant à Tour(s)Habitat des subventions d'équipement pour un montant de 517 557,22 € :

- pour la réhabilitation de 105 logements à la résidence Walvein (100 000 €),
- pour la réhabilitation de 30 logements à la résidence Elise Dreux (50 000 €),
- pour la réhabilitation de 44 logements à la résidence des Amandiers (50 000 €),
- pour la réfection de la dalle de Rochepinard (317 557,22 €).

## II - 4 - 2 - FONCTIONNEMENT

### **Participations aux SEM délégataires de service public**

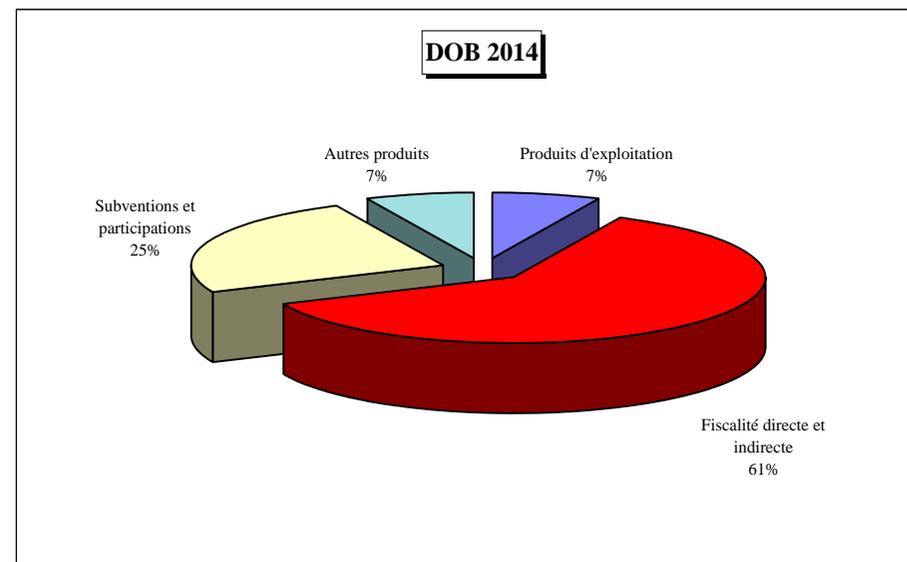
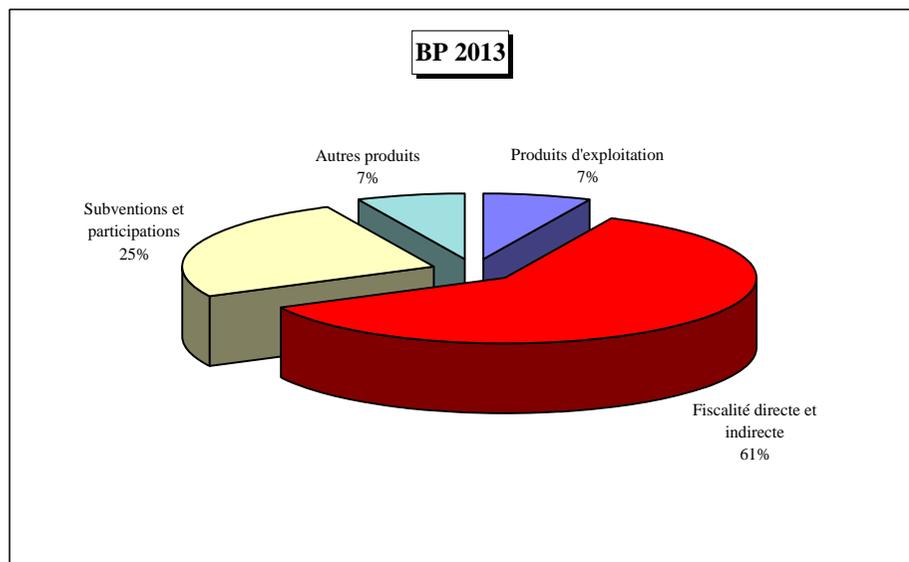
La Ville gère 4 conventions de délégation de service public pour les activités économiques (marché de gros et parc des expositions), touristiques et funéraires. A ce titre, la SEM TOURS EVENEMENTS a reçu une participation de fonctionnement de 4,1 M€ en 213.

### **Participations aux sociétés à capitaux privés délégataires de service public**

En 2013, la Ville gère 3 autres conventions de délégation de service public relatives aux activités économiques (deux pour la gestion des places de stationnement et une pour le réseau de chauffage urbain). La délégation de service public du centre aquatique qui liait la ville de Tours à Vert Marine a pris fin le 31 décembre 2012. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013 la Communauté d'Agglomération Tour(s)plus a repris cette délégation de service public et a désigné la société RECREA comme délégataire.

**EVOLUTION PAR NATURE DU BUDGET PRINCIPAL**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2012	BP 2013	DOB 2014	% d'évolution	Montant
<b>Fiscalité directe et indirecte</b>	<b>118 022 909</b>	<b>119 668 447</b>	<b>121 825 122</b>	<b>1,80%</b>	<b>2 156 675</b>
- Produit des impôts directs (dont versements Tour(s) plus)	102 479 996	104 180 956	106 451 122	2,18%	2 270 166
- Impôts et taxes indirects	11 277 000	11 404 000	11 504 000	0,88%	100 000
- Allocations compensatrices	4 265 913	4 083 491	3 870 000	-5,23%	-213 491
<b>Subventions et participations</b>	<b>49 577 678</b>	<b>50 213 741</b>	<b>49 138 023</b>	<b>-2,14%</b>	<b>-1 075 718</b>
- Concours financiers de l'Etat	41 478 755	41 674 158	40 538 023	-2,73%	-1 136 135
- Subventions de fonctionnement	8 098 923	8 539 583	8 600 000	0,71%	60 417
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>14 575 558</b>	<b>13 957 703</b>	<b>14 050 000</b>	<b>0,66%</b>	<b>92 297</b>
- Redevance du domaine public + ventes	1 538 714	1 630 050	1 650 000	1,22%	19 950
- Prestations de service	8 174 459	8 187 751	8 200 000	0,15%	12 249
- Remboursements de frais	4 862 385	4 139 902	4 200 000	1,45%	60 098
<b>Autres produits</b>	<b>12 623 108</b>	<b>13 739 325</b>	<b>13 986 000</b>	<b>1,80%</b>	<b>246 675</b>
- Travaux en régie	4 586 000	4 586 000	4 586 000		
- Autres produits de gestion courante	4 528 636	4 365 587	4 400 000	0,79%	34 413
- Produits financiers	3 000 000	4 200 000	4 400 000	4,76%	200 000
- Produits exceptionnels et transferts de charges	508 472	587 738	600 000	2,09%	12 262
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>194 799 253</b>	<b>197 579 216</b>	<b>198 999 145</b>	<b>0,72%</b>	<b>1 419 929</b>



## **CHAPITRE II - PERSPECTIVES FINANCIERES et ORIENTATION BUDGETAIRE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE POUR 2014**

### **I - LE FONCTIONNEMENT**

Globalement, le volume des crédits affecté à la section de fonctionnement pourrait croître de 0,72% (+1,4 M€) de BP à BP grâce principalement à la bonne dynamique des recettes fiscales directes (Taxe d'Habitation et Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties).

#### **I - 1 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Compte tenu de la volonté de ne pas alourdir la pression fiscale pesant sur les contribuables tourangeaux, la variation des recettes de fonctionnement ne s'appuierait que sur la revalorisation nominale et physique des bases d'imposition des taxes ménages et sur la progression des tarifs selon un pourcentage qui resterait proche du niveau d'inflation pour 2014 soit 1,5%. Par grandes masses, les principaux postes évolueraient de la manière suivante :

- +1,80% (+2,2 M€) affectant la fiscalité directe et indirecte ;
- -2,14% (-1,1 M€) touchant les subventions et participations reçues dont -2,73% (-1,1 M€) concernant les dotations de l'Etat (de BP à BP) et +0,71% (+0,1 M€) se rapportant aux aides pour le fonctionnement ;
- +0,66% (+0,1 M€) relevant des produits d'exploitation ;
- +1,80% (+0,2 M€) se concentrant sur les autres produits d'exploitation dont +4,76% (+0,2 M€) sur les produits financiers intéressant les opérations de "swaps".

Le détail de l'évolution de ces différentes lignes de recettes vous est commenté ci-après.

**FISCALITE DOB 2014**

	Réel 2010	Réel 2011	Réel 2012	Notifié 2013	DOB 2014	Différence 2014/2013	
						Valeur	%
<b>PRODUIT DES TAXES</b>							
T. H.	32 104 054	32 987 854 2,75%	34 558 141 4,76%	35 421 705 2,50%	36 100 000	678 295	1,91%
T.F.P.B.	33 181 240	34 244 050 3,20%	35 297 983 3,08%	36 044 746 2,12%	36 700 000	655 254	1,82%
T.F.P.N.B.	153 510	157 627 2,68%	145 470 -7,71%	141 916 -2,44%	140 000	-1 916	-1,35%
<b>TOTAL DU PRODUIT</b>	<b>65 438 804</b>	<b>67 389 531</b>	<b>70 001 594</b>	<b>71 608 367</b>	<b>72 940 000</b>	<b>1 331 633</b>	<b>1,86%</b>
<b>ALLOCATIONS COMPENSATRICES</b>							
T.H.	2 775 922	2 787 004	2 833 491	2 811 628	2 800 000	-11 628	-0,41%
T.F.P.B. et NB	551 630	561 885	509 637	460 478	420 000	-40 478	-8,79%
T.P./CFE (à partir de 2011 Dotation unique spécifique)	1 173 398	1 086 443	908 230	759 970	650 000	-109 970	-14,47%
Fraction salaires	300 367						
Abat. 16%	873 031						
<b>TOTAL ALLOCATIONS</b>	<b>4 500 950</b>	<b>4 435 332</b>	<b>4 251 358</b>	<b>4 032 076</b>	<b>3 870 000</b>	<b>-162 076</b>	<b>-4,02%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>69 939 754</b>	<b>71 824 863</b>	<b>74 252 952</b>	<b>75 640 443</b>	<b>76 810 000</b>	<b>1 169 557</b>	<b>1,55%</b>

La masse des recettes **fiscales directes et indirectes** s'élèverait, en 2014, à **121,8 M€**

Le **produit des contributions** s'établirait à **106,4 M€** en regroupant les impôts directs (72,9 M€) ainsi que les reversements de fiscalité opérés par Tours(s)plus (33,5 M€) par l'intermédiaire de la Dotation de Solidarité Communautaire (1,4 M€) et l'Attribution de Compensation (32,1 M€).

Pour 2014, l'augmentation du produit des trois taxes ménages entre le montant notifié 2013 (ajusté en Décision Modificative 2013 pour +1 M€) et le prévisionnel 2014, s'élèverait à +1,86% (+1,3 M€). De BP à BP, la variation serait plus importante et ressortirait à +2,18% (+2,3 M€). Ce surplus de recettes fiscales ne s'appuierait que sur la variation des bases d'imposition **sans augmentation des taux d'imposition**. La progression des bases proviendrait, d'une part, de l'actualisation du coefficient se rapportant aux valeurs locatives (variation nominale) qui est voté tous les ans par le Parlement et qui progresse, en général, comme le taux de l'inflation prévisionnelle (1,3%) et, d'autre part, de l'imposition de nouvelles constructions.

A cet égard, pour 2012, la variation physique des bases de Taxe d'Habitation était de +2,38% (contre +0,75% en 2011) et celle de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) de +2,28% (contre +1,20% en 2011).

Les **allocations compensatrices (3,9 M€)** subiraient une correction à la baisse de 0,2M€ entre le notifié et le prévisionnel 2014. Ces compensations d'exonérations, versées au titre des taxes foncières et de l'ex-Taxe Professionnelle (TP), devenue depuis 2010 la Contribution Economique Territoriale, servent de variables d'ajustement au périmètre de l'enveloppe normée. Le PLF 2014 prévoit un recul de 14,47%, par rapport à 2013, des crédits affectés à ces dépenses pour financer l'augmentation des enveloppes dédiées à la péréquation.

Si cet impact est immédiatement mesurable sur la dotation unique TP/CFE, il n'en est pas de même sur celles des taxes foncières. En effet, il convient d'ajouter à ce coefficient déflateur, l'évolution naturelle des bases exonérées de l'année qui viennent automatiquement augmenter le montant des allocations compensatrices correspondantes (d'où cette baisse n'apparaissant qu'à -8,79%).

Le poste « **impôts et taxes indirects** » (**11,5 M€**) augmenterait légèrement (+0,88% soit +0,1 M€) sous l'effet de l'accroissement du rendement de certaines taxes pour l'utilisation du domaine public. Les autres principaux impôts indirects à savoir les "Droits de Mutation à Titre Onéreux" (4 M€) ou "la taxe sur les consommations d'énergie" (2,3 M€) verraient, pour 2014, leurs montants respectifs reconduits à l'identique des inscriptions du BP 2013.

**EVOLUTION DES DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT  
DOB 2014**

CONCOURS	CA	CA	CA	Notifié	DOB	DIFFERENCE 2014/2013	
	2010	2011	2012			2013	2014
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DOTATION FORFAITAIRE)	36 945 254 -1,05%	36 339 706 -1,64%	36 152 435 -0,52%	36 098 985 -0,15%	34 598 985	-1 500 000	-4,16%
DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	4 012 510 1,20%	4 072 698 1,50%	4 141 934 1,70%	4 214 418 1,75%	4 270 000	55 582	1,32%
DOTATION SPECIALE INSTITUTEURS	2 808	0	0	0	0	0	
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	995 769	996 626	994 839	995 172	995 172	0	0,00%
- HYGIENE	986 172	986 172	986 172	986 172	986 172	0	0,00%
- BIBLIOTHEQUE	0	0	0	0	0		
- URBANISME - ASSURANCE	9 597	10 454	8 667	9 000	9 000		
DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	1 220 341	534 963	641 956	673 866	673 866	0	0,00%
<b>S/TOTAL</b>	<b>43 176 682</b>	<b>41 943 993</b>	<b>41 931 164</b>	<b>41 982 441</b>	<b>40 538 023</b>	<b>-1 444 418</b>	<b>-3,44%</b>
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (coefficient déflateur)	-146 498 (-21,60%)	-244 416 (-27,41%)	-380 142 (-39,32%)	0 0,00%			
TP/CFE	1 173 398 -9,06%	1 086 443 -7,41%	908 230 -16,40%	759 970 -16,32%	650 000	-109 970	-14,47%
<b>TOTAL</b>	<b>44 203 582</b> <b>0,59%</b>	<b>42 786 020</b> <b>-3,21%</b>	<b>42 459 252</b> <b>-0,76%</b>	<b>42 742 411</b> <b>0,67%</b>	<b>41 188 023</b>	<b>-1 554 388</b>	<b>-3,64%</b>

L'indexation des **principaux concours financiers de l'Etat** (en excluant le FCTVA et le produit des amendes de police) se fera sur la base des dotations incluses dans l'enveloppe normée qui régit les rapports entre l'Etat et les Collectivités Locales. Je vous rappelle que, pour 2014, le montant de cette enveloppe sera diminué de 1,5 Md€.

Pour les communes, **la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** comprend une part forfaitaire et des composantes dédiées à la péréquation verticale, à savoir la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) et la Dotation Nationale de Péréquation (DNP).

**La dotation forfaitaire de la DGF** est calculée tous les ans à partir de quatre composantes, à savoir les dotations de base (pour tenir compte de la variation de la population), de superficie, de garantie et de compensation.

Ainsi, concernant la dotation de base, il vous est proposé de reconduire le montant de l'attribution par habitant utilisé en 2013, sachant que la population légale à prendre en compte s'appuiera sur les données actualisées du recensement.

Pour la dotation de superficie, il est également envisagé de maintenir le montant de l'attribution à l'hectare utilisé en 2013.

La dotation de compensation intégrant d'anciennes compensations fiscales risque aussi d'être gelée à son niveau de 2013.

Concernant la dotation de garantie, qui représente la part la plus importante pour la Ville, le montant alloué en 2014 sera affecté, d'un écrêtement pour tenir compte de la réduction de 1,5 Md€ du montant des dotations de l'Etat aux collectivités locales.

Concernant la répartition de l'effort individuel de chaque entité, elle se fera au prorata de leurs recettes réelles de fonctionnement telles que constatées au 1 janvier 2014 dans les derniers comptes administratifs disponibles. A partir de ceux de 2012, le coefficient serait de 0,75% pour les communes (0,74% pour les communautés) avec comme périmètre retenu que le seul budget principal.

Pour la Ville, ce mécanisme aurait pour effet de faire diminuer de 1,5 M€ la part « complément de garantie ».

**Ainsi, la dotation forfaitaire de la DGF serait en diminution de -4,16% (soit -1,5 M€) entre le montant attribué en 2013 et le prévisionnel 2014.**

## EVOLUTION DE LA PART FORFAITAIRE DE LA D.G.F.

	2009	2010	2011	2012	2013	DOB 2014	2014/2013
Dotation de base	17 684 504 3,85%	17 671 086 -0,08%	17 516 032 -0,88%	17 509 647 -0,04%	17 486 011 -0,13%	17 486 011	0,00% 0
Dotation de superficie	11 025	11 075	11 171	11 171	11 171	11 171	0,00% 0
Complément de garantie	19 022 392 -2,00%	18 641 944 -2,00%	18 191 354 -2,42%	18 010 468 -0,99%	17 980 654 -0,17%	16 480 654	-8,34% -1 500 000
Anciennes compensations	619 291	621 149	621 149	621 149	621 149	621 149	0,00% 0
<b>TOTAL</b>	<b>37 337 212</b> <b>0,73%</b>	<b>36 945 254</b> <b>-1,05%</b>	<b>36 339 706</b> <b>-1,64%</b>	<b>36 152 435</b> <b>-0,52%</b>	<b>36 098 985</b> <b>-0,15%</b>	<b>34 598 985</b>	<b>-4,16%</b> <b>-1 500 000</b>

### Répartition de la DGF forfaitaire en 2009 par le Comité des Finances Locales

En 2009, les dotations de base et de superficie ont évolué selon un pourcentage égal à 65% du taux de progression de la DGF (+2%), soit 1,30%.

La dotation de base intègre, par ailleurs, l'augmentation de la population issue du dernier recensement.

La dotation de garantie a diminué de 2%.

La part liée aux anciennes compensations a progressé selon un taux égal à 40% du taux de progression de la DGF (2%) soit 0,80%

### Choix retenu par le CLF pour 2010

Dotation de base : 75% du taux de progression de la DGF (0,6% \* 75% = 0,45%)

Dotation de superficie : 75% du taux DGF (0,45%)

Complément de garantie : -2% (Loi de finances)

Anciennes compensations : 50% du taux de la DGF (0,30%)

### Répartition pour 2011 fixée par la Loi

Gel des dotations de base, de superficie et de compensation

Baisse de 2,42% du complément de garantie

### Répartition pour 2012 et 2013

Baisses de 0,99% et 0,17% du complément de garantie

Pour la **Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale** (4,3M€ prévus pour 2014), l'objectif affiché par le PLF pour 2014 est d'affecter un crédit complémentaire de 60 M€ pour soutenir la péréquation verticale.

Le montant attendu par la Ville devrait légèrement augmenter en 2014 même si la majeure partie de la hausse globale serait concentrée, comme en 2013, au profit des 250 villes de plus de 10 000 habitants les plus défavorisées (Tours était classée au 322ième rang en 2013 au regard d'un indice synthétique de critères de ressources et de charges comme le potentiel financier, le nombre de logements sociaux, le revenu moyen par habitant....).

La Ville est bénéficiaire de la **Dotation Nationale de Péréquation** au titre de la part principale, son potentiel financier par habitant (1 128,38€ en 2013) étant inférieur à celui de la strate (1 250,87€). Par contre, elle ne bénéficie pas de la majoration, son effort fiscal (1,309) étant supérieur à celui de la strate (1,320). En attente des données actualisées permettant de déterminer l'attribution pour 2014, il vous sera proposé de reconduire le montant notifié en 2013 (0,6M€) sachant que le PLF 2014 prévoit que le montant global consacré à la DNP sera abondé de 10 M€ par rapport à celui mis en répartition en 2013.

Pour la **Dotation Générale de Décentralisation (1M€)** qui concerne essentiellement la compensation "hygiène", le PLF 2014 prévoit une reconduction en valeur des crédits consacrés aux dotations de compensation des charges transférées dans le cadre de la décentralisation. L'évolution de cette dotation n'est donc plus indexée sur le taux de progression de la DGF d'où la constance affichée sur cette ligne ces trois dernières années et la stabilité proposée pour 2014.

**Au total**, la somme des concours financiers de l'Etat à la Ville pour le fonctionnement **diminuerait de 3,44% entre le montant notifié 2013 et le prévisionnel 2014 (-1,4 M€) et de -2,73% de BP à BP** après les régularisations positives (+0,3 M€) constatées en 2013.

Pour les **subventions de fonctionnement reçues (8,6M€)**, un léger ajustement à la hausse de 0,1 M€ pourrait être envisagé pour 2014 compte tenu des augmentations de recettes récurrentes constatées sur ce poste provenant principalement des participations reçues de la Caisse d'Allocations Familiales d'Indre et Loire au titre de la gestion des structures de la petite enfance et en dépit d'un désengagement programmé de l'Etat sur le fonctionnement de certaines structures municipales (notamment le Conservatoire à Rayonnement Régional « Francis Poulenc »).

**Les produits d'exploitation (14,1 M€)** augmenteraient légèrement (+0,1 M€ soit +0,66%) suivant en cela la revalorisation moyenne des tarifs.

Ainsi, sous cette rubrique, sont comptabilisés :

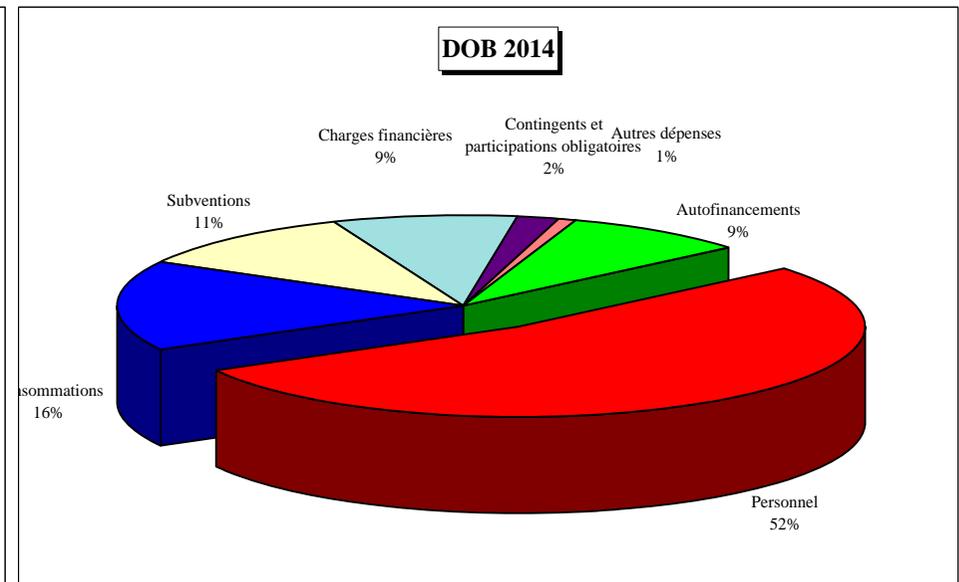
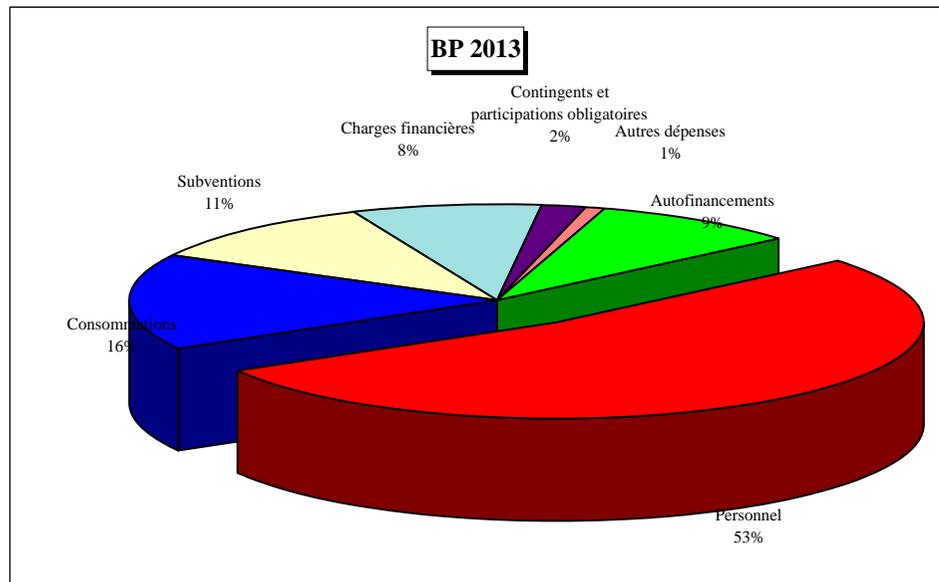
- *les redevances d'utilisation du domaine public et des ventes* qui représenteraient un montant total de 1,6 M€ ;
- *les prestations de services (8,2 M€)*, à savoir les redevances et droits des services à caractère culturel, sportif, social, qui tiendront compte des réouvertures de la bibliothèque centrale et de la piscine G. Bozon ;
- *les remboursements de frais (4,2 M€ soit +0,1 M€)* sur rémunérations (agents notamment mutualisés avec Tour(s)plus ou mis à disposition du Comité des Œuvres Sociales de la Ville) ou sur charges courantes (eau, électricité, chauffage...). Ces remboursements de charges visent principalement les bâtiments gérés par la Ville mais reconnus d'intérêt communautaire (médiathèque François Mitterrand, Pôle Nautique du Cher, piscine du Mortier.....) ou mis à disposition d'associations ou de l'EPCC de l'Ecole Supérieure des Beaux Arts Tours, Angers, le Mans.

**Les autres produits (14 M€)** seraient en augmentation de 1,8% (+0,2 M€) sous l'effet de la progression de 0,2 M€ des *produits financiers* (4,4 M€ attendus en 2014) obtenus sur la gestion des opérations de "swaps".

Les montants des *produits exceptionnels (0,6 M€)* dont 0,3 M€ d'amortissements de subventions d'équipement transférées au compte de résultat et 4,6 M€ de *travaux en régie* effectués par les agents municipaux, seraient reconduits à l'identique pour 2014.

**EVOLUTION PAR NATURE DU BUDGET PRINCIPAL**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	BP 2012	BP 2013	DOB 2014	% d'évolution	Montant
<i>Personnel</i>	103 278 787	104 311 575	105 354 691	1,00%	1 043 116
<i>Consommations</i>	31 864 849	31 950 560	32 429 818	1,50%	479 258
<i>Subventions</i>	21 455 382	21 507 026	21 500 000	-0,03%	-7 026
<i>Charges financières</i>	14 530 049	16 019 000	17 000 000	6,12%	981 000
<i>Contingents et participations obligatoires</i>	4 093 150	4 137 190	4 150 000	0,31%	12 810
<i>Autres dépenses</i>	1 504 828	1 559 891	1 560 000	0,01%	109
<i>Autofinancements</i>	18 072 208	18 093 974	17 004 636	-6,02%	-1 089 338
- Dotations aux amortissements	11 601 105	10 701 105	10 700 000	-0,01%	-1 105
- Autofinancement complémentaire	6 471 103	7 392 869	6 304 636	-14,72%	-1 088 233
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>194 799 253</b>	<b>197 579 216</b>	<b>198 999 145</b>	<b>0,72%</b>	<b>1 419 929</b>



## I - 2 - LES CHARGES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT

**Les frais de personnel (105,3 M€ pour 2014)** se verraient appliquer une progression de 1% (+1 M€) pour financer les mesures nationales et locales relevant de cette ligne de dépenses.

Dans un contexte de réouverture de certains équipements municipaux, les créations de postes seront limitées aux seuls besoins recensés pour la remise en service de ces locaux. Il sera donc indispensable, pour arriver à l'objectif de +1%, qu'une partie de ces créations soit compensée par des redéploiements de postes rendus possibles par l'évolution des métiers et des activités de la collectivité en lien avec le développement des services communs ou mutualisés réalisés au niveau de la communauté d'agglomération Tour(s)plus.

De plus, pour 2014, si le Gouvernement n'a pas prévu de faire varier la valeur du point d'indice de la fonction publique, d'autres mesures viendront impacter la croissance de ce poste comme le coût du GVT (Glissement - Vieillesse - Technicité) qui retrace l'incidence des avancements ou promotions, le relèvement du SMIC et des cotisations CNRACL, la revalorisation indiciaire des agents relevant de la catégorie C, le déploiement en année pleine du nouveau régime indemnitaire....

Le poste des achats de biens et services, regroupés sous la rubrique « **consommations** » varierait de 1,5% (+0,5 M€) pour s'établir à **32,4 M€**. Cette marge de manœuvre financière sera affectée en priorité à la progression de certains postes de dépenses liés à des facteurs exogènes à la Ville (énergie, électricité, chauffage, assurance...) ou à l'extension de certaines activités (restauration scolaire, nouveaux rythmes scolaires...).

Le montant des **subventions de fonctionnement** versées serait arrêté, comme pour le BP 2013, à **21,5 M€**. La réduction de 2,5% de la participation versée à la SEM « Tours Evènements » pour le fonctionnement du Vinci, servirait, principalement à amplifier la contribution au fonctionnement du C.C.A.S. qui atteindrait 5,3 M€ dès le BP 2014.

En tout état de cause, tous les autres secteurs associatifs (sportifs, culturels, petite enfance...) continueront à bénéficier d'une enveloppe globale équivalente à celle votée au BP 2013.

**Les charges financières** (17 M€) auraient à subir, en 2014, une progression de 6,12% (soit +1 M€) en rapport avec l'évolution des mouvements se rapportant à la gestion du "swap" CA-CIB.

Abstraction faite de cette dernière somme (5,5 M€), les frais financiers diminueraient sous l'effet principal de la baisse de l'encours de la dette.

En résumé, la répartition de ce poste de dépense s'opérerait de la manière suivante :

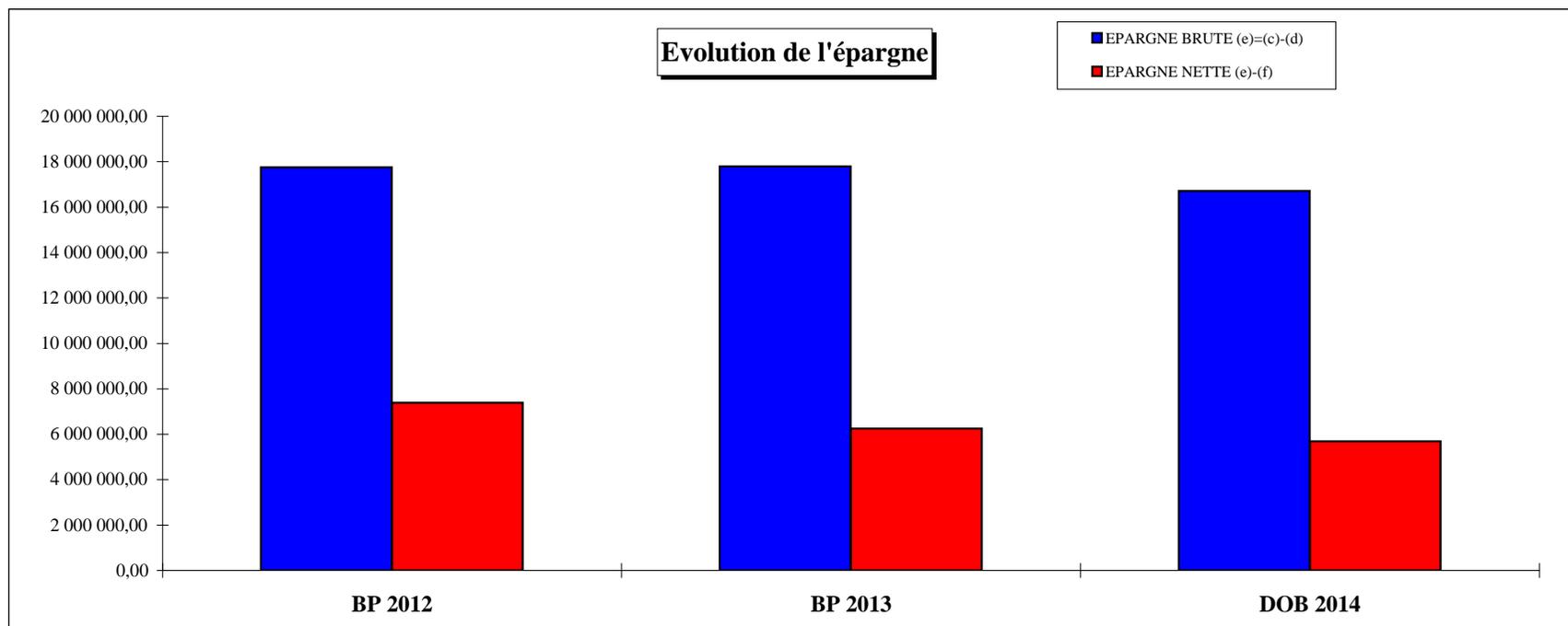
- intérêt des emprunts (y compris ICNE) : 11,3 M€ (contre 11,7 M€ au BP 2013) ;
- ligne de trésorerie et CLTR : 0,2 M€ (contre 0,3 M€)
- autres charges financières : 5,5 M€ (contre 4 M€)

Le poste « **contingents et participations obligatoires** » (4,1 M€) resterait stable, la principale inscription concernerait la dotation versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (2,9 M€ en 2013) au titre du contingent incendie.

**Les autres dépenses** (charges de gestion courante + exceptionnelles) seraient contenues à 1,6 M€.

Malgré la grande maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement, **l'autofinancement** 2014 (17 M€) connaîtrait une légère érosion de 1,1 M€ correspondant peu ou prou à la diminution des concours financiers de l'Etat.

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>BP 2012</b>	<b>BP 2013</b>	<b>DOB 2014</b>	<b>% d'évolution</b>	<b>Montant</b>
Recettes réelles de fonctionnement (a)	189 899 653,00	192 700 716,00	194 120 645,15	0,74%	1 419 929,15
Dépenses réelles de fonctionnement (sauf intérêt) (b)	160 064 045,00	162 883 242,00	165 908 509,15	1,86%	3 025 267,15
<b>Capacité courante de financement (c)=(a-b)</b>	<b>29 835 608,00</b>	<b>29 817 474,00</b>	<b>28 212 136,00</b>	<b>-5,38%</b>	<b>-1 605 338,00</b>
Intérêts (y compris rattachement des I.C.N.E.) (d)	12 077 000,00	12 016 000,00	11 500 000,00	-4,29%	-516 000,00
<b>EPARGNE BRUTE (e)=(c)-(d)</b>	<b>17 758 608,00</b>	<b>17 801 474,00</b>	<b>16 712 136,00</b>	<b>-6,12%</b>	<b>-1 089 338,00</b>
<b>Taux d'épargne (e)/(a)</b>	<b>9,35%</b>	<b>9,24%</b>	<b>8,61%</b>	<b>-6,81%</b>	<b>-0,01</b>
Capital remboursé opérations courantes (f) <i>(hors refinancement)</i> <i>(comprend la variation du CLTR)</i>	10 368 656,00	11 553 894,00	11 018 898,00	-4,63%	-534 996,00
<b>EPARGNE NETTE (e)-(f)</b>	<b>7 389 952,00</b>	<b>6 247 580,00</b>	<b>5 693 238,00</b>	<b>-8,87%</b>	<b>-554 342,00</b>



### I - 3 – L'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL

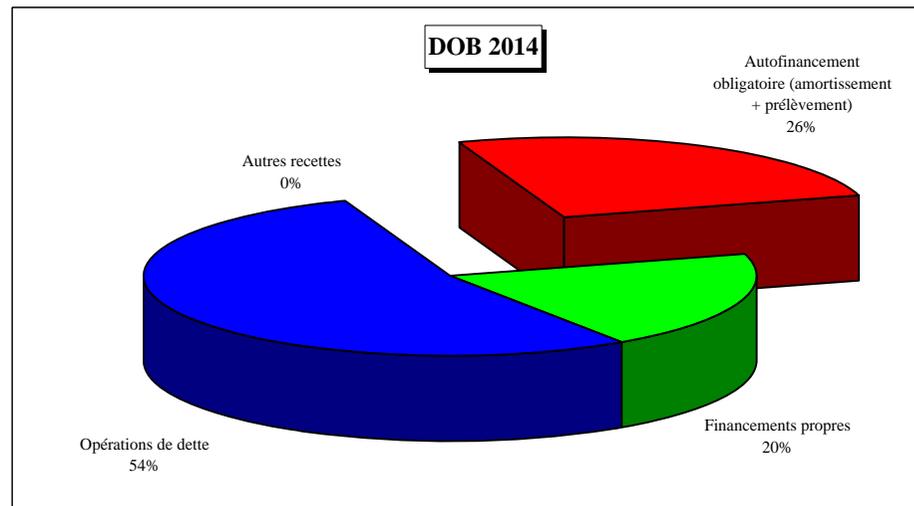
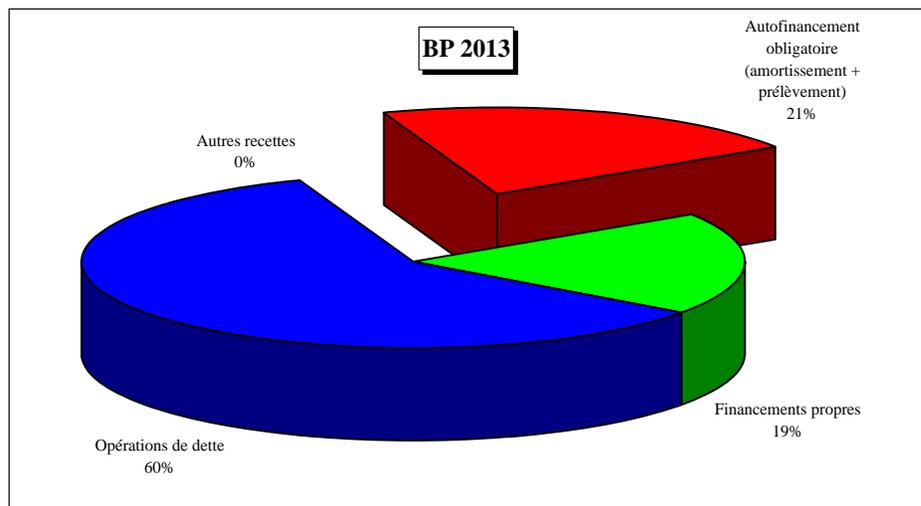
Pour 2014, la **capacité courante de financement** s'établirait à **28,2 M€** avec une progression des recettes réelles de fonctionnement de +0,74% (+ 1,4 M€) contre une variation de +1,86% (+3 M€) des dépenses réelles (hors intérêts financiers de l'exercice).

Comme la charge des intérêts diminuerait de 0,5 M€ en 2014, l'**épargne brute** s'élèverait à **16,7 M€** (-1,1 M€) au stade du BP 2014.

Par contre, la diminution du capital remboursé (-0,5 M€ soit 11 M€ en 2014), limiterait la baisse de l'**épargne nette** qui se s'afficherait à **5,7 M€** en 2014 (contre 6,2 M€ au BP 2013), soit une diminution de 0,5 M€ entre les deux exercices.

**EVOLUTION PAR NATURE DU BUDGET PRINCIPAL**

RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	BP 2012	BP 2013	DOB 2014	% d'évolution	Montant
<b>Autofinancement obligatoire (amortissement + prélèvement)</b>	<b>18 072 208</b>	<b>18 093 974</b>	<b>17 004 636</b>	<b>-6,02%</b>	<b>-1 089 338</b>
<b>Financements propres</b>	<b>15 238 861</b>	<b>16 348 020</b>	<b>13 000 000</b>	<b>-20,48%</b>	<b>-3 348 020</b>
- Dotations et amendes de police (FCTVA, TLE, amendes de police)	6 700 000	6 900 000	6 900 000		
- Cessions d'actifs	1 800 000	2 160 000	2 000 000	-7,41%	-160 000
- Créances	38 391	763 000	100 000	-86,89%	-663 000
- Subventions d'investissement & opérations sous mandat	6 700 470	6 525 020	4 000 000	-38,70%	-2 525 020
<b>Opérations de dette</b>	<b>22 440 004</b>	<b>50 633 945</b>	<b>35 234 000</b>	<b>-30,41%</b>	<b>-15 399 945</b>
- Emprunts nouveaux	7 500 000	7 500 000	7 500 000		
- Crédits long terme renouvelable	14 940 004	43 133 945	27 734 000	-35,70%	-15 399 945
- Réaménagement de dettes					
<b>Autres recettes</b>	<b>4 000</b>	<b>3 500</b>	<b>4 000</b>	<b>14,29%</b>	<b>500</b>
- Opérations patrimoniales					
- Autres recettes	4 000	3 500	4 000	14,29%	500
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>55 755 073</b>	<b>85 079 439</b>	<b>65 242 636</b>	<b>-23,32%</b>	<b>-19 836 803</b>



## II - L'INVESTISSEMENT

L'évolution des masses budgétaires de cette section n'est pas significative d'une année sur l'autre compte tenu des opérations particulières qui peuvent affecter le volume des inscriptions notamment celles consacrées aux emprunts (capacité de tirage des CLTR).

### *Les recettes*

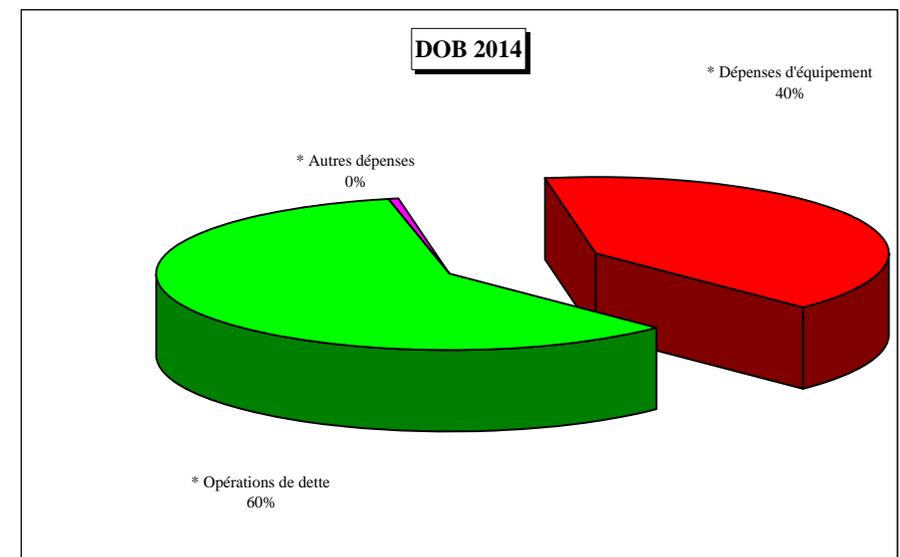
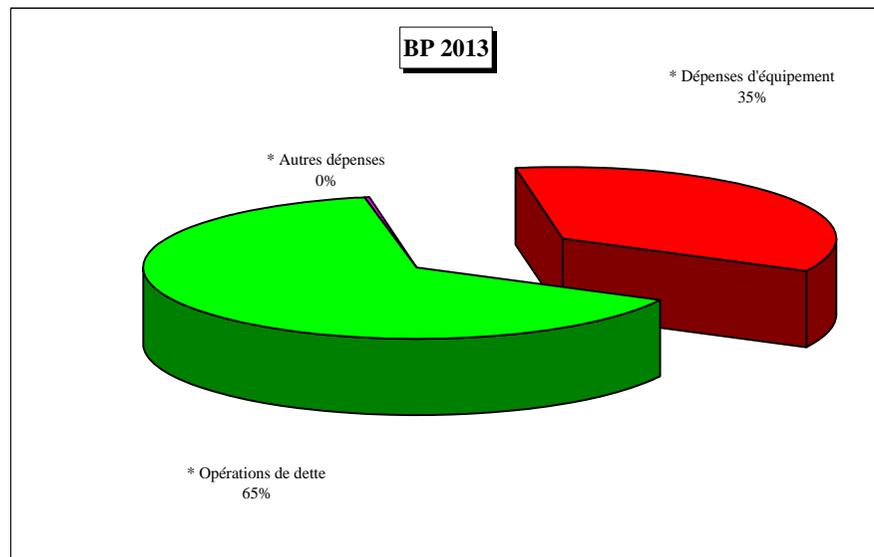
**Les financements propres** 2014 de la section d'investissement, **soit 13 M€**, seraient en diminution de 3,3 M€ et se répartiraient comme suit :

- le FCTVA : 3,8M€ (contre 3,6 M€ au BP 2013, soit +0,2 M€) ; le montant attribué en 2013 s'est élevé à 4,2 M€ ;
- la taxe d'aménagement : 0,6M€ (idem) ;
- le produit des amendes de police : 2,5 M€ (-0,2 M€) soit le montant notifié de 2013 ;
- les créances : 0,1 M€ (-0,7 M€) ; en effet, la somme exceptionnelle de 0,7 M€, constatée en 2013, liée à un différé de paiement provenant de la vente d'un terrain ne sera pas reconduite en 2014 ;
- les cessions d'actifs : 2 M€ (-0,2 M€) ;
- les subventions d'équipement : 4 M€ (-2,5 M€) ; les différents contrats d'agglomération signés avec la Région (Contrat de Solidarité Territoriale de l'Agglomération de Tours - 2014 - 2018) et le Département d'Indre et Loire (Contrat de Développement Solidaire de l'Agglomération de Tours - 2014 - 2016) devraient assurer près de 11 M€ de ressources nouvelles à la Ville pour les années à venir. L'intégration de ces participations se fera progressivement, au rythme de la réalisation des opérations d'équipement programmées. Pour 2014, de nombreuses autorisations de programme seront ouvertes nécessitant peu de crédits de paiement (essentiellement pour des études) d'où cette baisse attendue sur ce poste de recettes.

Le besoin d'**emprunt** pour équilibrer le budget 2014 s'établirait à **7,5 M€**, soit un montant équivalent à celui inscrit au BP 2013.

**EVOLUTION PAR NATURE DU BUDGET PRINCIPAL**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	BP 2012	BP 2013	DOB 2014	% d'évolution	Montant
<b>* Dépenses d'équipement</b>	<b>30 099 140</b>	<b>30 090 100</b>	<b>26 189 738</b>	<b>-12,96%</b>	<b>-3 900 362</b>
<b>* Opérations de dette</b>	<b>25 308 660</b>	<b>54 687 839</b>	<b>38 752 898</b>	<b>-29,14%</b>	<b>-15 934 941</b>
- Remboursement de la dette (y compris part CLTR)	10 368 656	11 553 894	11 018 898	-4,63%	-534 996
- Crédit long terme renouvelable (droit de tirage)	14 940 004	43 133 945	27 734 000	-35,70%	-15 399 945
- Réaménagement de la dette					
<b>* Autres dépenses</b>	<b>347 273</b>	<b>301 500</b>	<b>300 000</b>	<b>-0,50%</b>	<b>-1 500</b>
- Opérations patrimoniales					
- Autres dépenses	347 273	301 500	300 000	-0,50%	-1 500
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>55 755 073</b>	<b>85 079 439</b>	<b>65 242 636</b>	<b>-23,32%</b>	<b>-19 836 803</b>



## ***Les dépenses***

Une somme de **26,2 M€** pourrait être consacrée au financement des **dépenses d'équipement** dès le BP 2014, montant qu'il conviendra de consolider avec celui pris en charge par Tour(s)plus pour mesurer l'effort réel d'investissement qui sera effectué sur le territoire de la Ville pour 2014.

Par contre, comme signalé précédemment, le montant des autorisations de programme sera en progression importante en rapport avec les opérations incluses dans les contrats d'agglomération.

A titre d'information, vous trouverez à la fin de ce document les tableaux se rapportant aux Autorisations de Programme (AP) déjà ouvertes qu'il conviendra de financer, en 2014, par l'inscription des Crédits de Paiement (CP) correspondant.

En 2014, la politique de désendettement serait poursuivie avec un montant du **capital remboursé de 11 M€** contre une mobilisation nouvelle de **l'emprunt de 7,5 M€** soit une **variation de l'encours de -3,5 M€**

Dans la rubrique des **autres dépenses**, une somme de 0,3 M€ décrirait une opération d'ordre relative à la reprise des subventions d'équipement transférées au compte de résultat.

## **CHAPITRE III - PERSPECTIVES FINANCIERES ET ORIENTATION BUDGETAIRE 2014 DES BUDGETS ANNEXES**

Ces budgets qui intègrent des services publics industriels et commerciaux comme :

- le service des eaux,
- les prestations cimetières,
- le crématorium

sont essentiellement financés par des redevances ou produits provenant des usagers.

A cet égard, les tarifs resteront encadrés dans la limite de l'inflation prévisionnelle pour 2014, soit environ 1,5%.

Il en sera de même pour le budget annexe des Activités Lyriques et Symphoniques. L'équilibre de ce budget serait assuré par une participation du budget principal de la Ville à hauteur de 3,3 M€

## CONCLUSION

En résumé, les orientations budgétaires 2014 devront s'articuler autour des axes suivants :

- la maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement courantes pour répondre à la moindre progression des recettes de fonctionnement et préserver la capacité d'autofinancement du budget principal de la Ville ;
- la stabilité de la pression fiscale avec des taux d'imposition qui seront reconduits au même niveau qu'en 2013 et une progression des tarifs proche de l'inflation (1,5%) ;
- un effort en faveur de la solidarité avec une accentuation de l'aide apportée au CCAS et le maintien du volume des subventions consenti aux différents secteurs associatifs ;
- la programmation d'un plan d'équipement pluriannuel s'appuyant sur les projets structurants pour la Ville inclus dans les contrats d'agglomération ;
- la baisse de l'encours de la dette (-3,5 M€) pour poursuivre la politique de désendettement engagée depuis 1995.

Je vous invite maintenant à débattre de ces orientations.

Liste des autorisations de programme  
et des autorisations d'engagement

## SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N°	Intitulé de l'AP	Montant des AP					Montant des CP			
		Opération	Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2013	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2013)	Crédits de paiement antérieurs	CP ouverts au titre de l'exercice 2013	Reste à financer de l'exercice 2014	Reste à financer (exercices au-delà de 2014)
10	UFR Médecine	950 E4	Finances	6 950 000,83		6 950 000,83	6 890 819,89	59 180,94		
81	CMS - Travaux de sécurité 3ème phase	551B1	Bâtiments	386 860,51		386 860,51	383 477,79	3 382,72		
84	Gymnase Monconseil	650N3	CA Bâtiments	6 514 007,98	-6 881,46	6 507 126,52	6 443 272,69	63 853,83		
88	Boulevard Heurteloup Extrémité Est	654Z0	CA Techniques	714 627,56	-1 637,80	712 989,76	712 989,76	0,00		
96	Informatisation de la Médiathèque et des bibliothèques	754Z0	DOMTG	396 831,80		396 831,80	390 525,43	6 306,37		
104	PPP Chauffage urbain	759Z0	Bâtiments	4 301 446,00	-2 016,36	4 299 429,64	1 825 235,17	427 064,61	358 300,00	1 688 829,86
109	Logement Social	852Z0	Finances	3 767 081,99		3 767 081,99	3 597 980,49	73 334,60	95 766,90	
111	Aménagement des réserves de la Camusière	858Z0	Bâtiments	2 800 000,00		2 800 000,00	270 417,88	27 064,76	900 000,00	1 602 517,36

## SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N°	Intitulé de l'AP	Opération	Service Gestion.	Montant des AP			Montant des CP			
				Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2013	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2013)	Crédits de paiement antérieurs	CP ouverts au titre de l'exercice 2013	Reste à financer de l'exercice 2014	Reste à financer (exercices au-delà de 2014)
114	Mise en sécurité des réserves de la Bibliothèque	966A1	Bâtiments	1 414 905,62	-1 667,84	1 413 237,78	1 412 878,98	358,80		
115	Jardin botanique - Aménagement 2nde phase	967 E4	Parcs Jardins	956 800,00		956 800,00	398 090,03	44 035,94	300 000,00	214 674,03
116	Modernisation de la Bibliothèque	968A1	Bâtiments	5 800 000,00	272 000,22	6 072 000,22	2 163 820,90	3 908 179,32	0,00	
117	Embellissement des espaces publics du Vieux Tours	969A1	Techniques	2 392 000,00		2 392 000,00	851 614,26	580 128,31	500 000,00	460 257,43
118	Informatisation DRH	970Z0	DRH	257 500,00		257 500,00	232 366,88	25 133,12		
119	Etude de secteur sauvegardé	971A1	Techniques	336 000,00		336 000,00	224 000,00	112 000,00		
123	TRAM - Dévoisement des réseaux	10500Z0	Techniques	5 020 639,84	-1 477,94	5 019 161,90	4 656 813,46	362 348,44		
124	Logement social - 2010	10505Z9	Finances	530 000,00		530 000,00	244 800,00	184 000,00	101 200,00	
125	Zac Beaumont	10506G1	Finances	437 158,25	-18 503,00	418 655,25	413 931,05	4 724,20		
126	Terrain synthétique Tours Nord	10507S1	Techniques	717 600,00		717 600,00	645 334,35	51 221,97	21 043,68	
128	Réhabilitation bvd R.Wagner	10509L1	Techniques	688 682,58	-9 660,74	679 021,84	679 021,84			
129	Piscine Bozon - restructuration et rénovation	11500B1	Bâtiments	6 200 000,00	560 000,00	6 760 000,00	2 432 303,21	4 327 696,79		

## SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des AP							Montant des CP			
N°	Intitulé de l'AP	Opération	Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2013	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2013)	Crédits de paiement antérieurs	CP ouverts au titre de l'exercice 2013	Reste à financer de l'exercice 2014	Reste à financer (exercices au-delà de 2014)
130	CMS - Réaménagement locaux annexes salle Grenon	11501B1	Bâtiments	710 000,00	-129 584,82	580 415,18	525 799,00	54 616,18		
131	Stade d'Honneur de la Vallée du Cher - Travaux					<b>6 218 850,03</b>	<b>6 112 887,19</b>	<b>105 962,84</b>		
	- Panneau d'affichage	11502M1	Bâtiments	412 911,81		412 911,81	412 911,81			
	- Tribune provisoire	11502M2	Bâtiments	5 429 488,46	18 999,99	5 448 488,45	5 342 525,61	105 962,84		
	- Maintien en ligue 2	11502M3	Bâtiments	357 449,77		357 449,77	357 449,77			
132	Restaurations œuvres avant déplacement Camusière	11503Z0	Culture	263 732,60		263 732,60	108 992,30	54 074,93	100 665,37	
133	Jardin Place Meffre	11504K2	Parcs Jardins	956 800,00	96 786,36	1 053 586,36	196 270,47	857 315,89		
135	Logement Social 2011	11506Z0	Finances	530 000,00		530 000,00	160 000,00	284 000,00	86 000,00	
136	Autocommutateur de la mairie	11507Z0	DOMTG	535 000,00		535 000,00	367 684,35	141 315,60	26 000,05	
137	GS J.Fontaine - 1ère phase	11508N3	Bâtiments	5 045 300,00		5 045 300,00	59 013,79	800 000,00	3 000 000,00	1 186 286,21
138	Crèche Grenouillère - Monconseil	11509N3	Bâtiments	2 820 000,00		2 820 000,00	1 267 727,10	1 552 272,90		
139	Centre funéraire - Extension	11510F2	Bâtiments	920 000,00 HT 1 100 320,00 TTC		920 000,00	506,80	193 393,00	150 000,00	576 100,20
140	Rénovation Parc H.Balzac	12500I6	Parcs Jardins	383 000,00		383 000,00	28 506,87	1 420,43	200 000,00	153 072,70
141	Fourrière de Larçay	12501Z8	Bâtiments	600 000,00	70 000,00	670 000,00		670 000,00		

## SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N°	Intitulé de l'AP	Opération	Service Gestion.	Montant des AP			Montant des CP			
				Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2013	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2013)	Crédits de paiement antérieurs	CP ouverts au titre de l'exercice 2013	Reste à financer de l'exercice 2014	Reste à financer (exercices au-delà de 2014)
142	Aménagement Leclerc / J.Jaurès - Leclerc - J.Jaurès	12502A1 12502A2	Techniques Techniques	1 200 000,00 838 537,00		2 038 537,00 1 200 000,00 838 537,00	66 833,13 48 787,05 18 046,08	1 971 703,87 1 151 212,95 820 490,92		
143	Restauration Raspail - Restructuration des locaux	12503L1	Bâtiments	250 000,00		250 000,00		250 000,00		
144	Logement Social 2012	12505Z0	Finances	760 000,00		760 000,00		240 000,00	300 000,00	220 000,00
145	Université F.Rabelais Centre de ressources en langue	12506Z0	Finances	1 500 000,00		1 500 000,00		1 000 000,00	250 000,00	250 000,00
146	Réhabilitation salle des fêtes de Sainte-Radegonde	12507P3	Bâtiments	445 000,00		445 000,00	2 021,24	17 978,76	235 000,00	190 000,00
147	Haut de la rue Nationale	12508A2	Finances	10 227 263,00		10 227 263,00		813 280,00	1 496 066,00	7 917 917,00
148	Gymnase Racault - Travaux	12509D2	Bâtiments	150 000,00		150 000,00	380,48	149 619,52		
149	Logement Social 2013	13501Z0	Finances	330 000,00	200 000,00	530 000,00		255 000,00	275 000,00	
150	Site Mame Installation de l'ESBA	13502D1	Bâtiments	5 000 000,00		5 000 000,00		800 000,00	1 400 000,00	2 800 000,00
151	Restauration Pitard / Ferry Restructuration des locaux	13503H2	Bâtiments	200 000,00		200 000,00		100 000,00	100 000,00	
				<b>90 446 625,60</b>	<b>1 046 356,61</b>	<b>91 492 982,21</b>	<b>43 766 316,78</b>	<b>20 571 968,64</b>	<b>9 895 042,00</b>	<b>17 259 654,79</b>

### SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE				Montant des CP			
N°	Intitulé de l'AE	Service Gestion.	Pm, AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2013	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2013)	Crédits de paiement antérieurs	CP ouverts au titre de l'exercice 2013	Reste à financer de l'exercice 2014	Reste à financer (exercices au-delà de 2014)
1	PPP Chauffage urbain	Bâtiment	30 297 157,00	5 918 051,22	36 215 208,22	11 270 002,06	2 937 000,00	2 524 763,00	19 483 443,16
			<b>30 297 157,00</b>	<b>5 918 051,22</b>	<b>36 215 208,22</b>	<b>11 270 002,06</b>	<b>2 937 000,00</b>	<b>2 524 763,00</b>	<b>19 483 443,16</b>

**SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT**

**BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

N° de l'AP	INTITULE DE L'AP	Montant des AP			Montant des CP		
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2013	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2013)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2013)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2013	Restes à financer au-delà de l'exercice 2013
1	ZONE DE CAPTAGE ILE AUX VACHES	4 032 381,47		4 032 381,47	3 961 108,40	71 273,07	0,00
2	STATION D'ALERTE EN AMONT DE CAPTAGE	603 266,92		603 266,92	585 612,74	17 654,18	0,00
3	DEVOIEMENT RESEAUX TRAMWAY	8 000 000,00	400 000,00	8 400 000,00	7 662 236,29	723 614,13	14 149,58
4	TX PERIMETRE DE PROTECTION DES CAPTAGES	2 000 000,00		2 000 000,00	1536,97	500 000,00	1 498 463,03